

IDRA 4024 S

Code 021728 - 24,00 kW

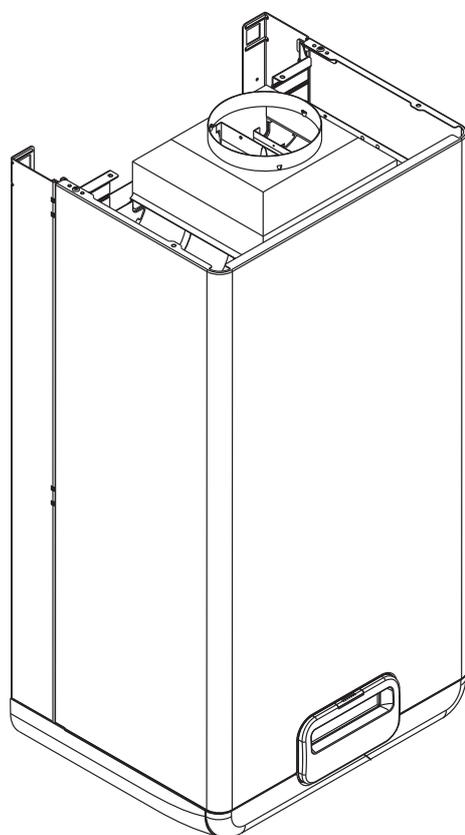
Chaudière gaz de cheminée type B_{11BS}

Catégorie II _{2E+ 3+} (gaz naturel et gaz de pétrole liquéfiés)

Document 1250-3
Edition 11/06

Notice de référence

destinée au
professionnel et à
l'utilisateur
à conserver
par l'utilisateur
pour consultation
ultérieure



atlantic franco belge

RECOMMANDATIONS

PRESENTATION DU MATERIEL

INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATEUR

INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATEUR

PIÈCES DÉTACHÉES

CONDITIONS DE GARANTIE

Société Industrielle de Chauffage
BP 64 - 59660 MERVILLE - FRANCE
Téléphone: 03.28.50.21.00
Fax: 03.28.50.21.97
RC Hazebrouck
Siren 440 555 886
Matériel sujet à modifications sans
préavis.

Document non contractuel.

Cet appareil est conforme:

- aux directives gaz 90/396/CEE et rendement 92/42/CEE selon les normes EN 625, EN 297 (version cheminée), EN 483 (version ventouse)
- à la directive basse tension 73/23/CEE selon la norme EN 60335-1
- à la directive compatibilité électromagnétique 89/336/CEE



Dans certaines parties de cette notice les symboles suivants sont utilisés:



ATTENTION = indique les actions demandant une attention particulière et une préparation adéquate



INTERDIT = indique les actions qui NE DOIVENT ABSOLUMENT PAS être exécutées

SOMMAIRE

| | | |
|---|------|-----|
| 1 RECOMMANDATIONS | page | 4 |
| 2 PRESENTATION DE L'APPAREIL | page | 4 |
| 2.1 Colisage | page | 4 |
| 2.2 Accessoires | page | 4 |
| 2.3 Caractéristiques générales | page | 5 |
| 2.3.1 Dimensions | page | 5 |
| 2.3.2 Pression disponible à la sortie de la chaudière | page | 5 |
| 2.3.3 Données techniques | page | 6/7 |
| 2.4 Principe de fonctionnement | page | 8 |
| 2.4.1 Dispositifs de sécurité | page | 8 |
| 2.4.2 Eléments fonctionnels | page | 9 |
| 2.4.3 Tableau de commande | page | 10 |
| 2.4.4 Circuit hydraulique | page | 11 |
| 3 INSTRUCTION POUR L'INSTALLATEUR | page | 12 |
| 3.1 Conditions réglementaires d'installation et d'entretien | page | 12 |
| 3.2 Prescriptions d'implantation | page | 12 |
| 3.2.1 Local d'implantation | page | 12 |
| 3.2.2 Raccordement au conduit d'évacuation | page | 12 |
| 3.3 Raccordements hydrauliques | page | 12 |
| 3.3.1 Recommandations et traitement des circuits eau | page | 13 |
| 3.3.2 Montage de la platine de préaccordement | page | 13 |
| 3.3.3 Montage du cache tuyauterie | page | 13 |
| 3.3.4 Collecteur d'évacuations | page | 13 |
| 3.4 Raccordement gaz | page | 14 |
| 3.5 Raccordements électriques | page | 14 |
| 3.5.1 Branchement des accessoires 230 V | page | 14 |
| 3.5.2 Branchement basse tension | page | 15 |
| 3.5.3 Schéma électrique | page | 16 |
| 3.6 Remplissage de l'installation | page | 17 |
| 3.7 Vidange de l'installation | page | 17 |
| 3.8 Vérifications et mise en service | page | 17 |
| 3.9 Changement de gaz | page | 19 |
| 3.10 Configuration des paramètres | page | 20 |
| 3.10.1 Accès aux programmes de modification | page | 20 |
| 3.10.2 Modification des paramètres | page | 20 |
| 3.10.3 Liste des paramètres du programme régulation | page | 21 |
| 3.10.4 Configuration de la régulation sans thermostat d'ambiance | page | 21 |
| 3.10.5 Configuration de la régulation avec kit plancher chauffant | page | 21 |
| 3.11 Réglages | page | 22 |
| 3.11.1 Liste des paramètres du programme réglages | page | 22 |
| 3.11.2 Configuration des paramètres lors d'un changement de gaz | page | 23 |
| 3.11.3 Réglages des maxi et mini vanne gaz | page | 23 |
| 3.12 Entretien | page | 23 |
| 3.12.1 Programme d'entretien périodique | page | 23 |
| 3.12.2 Entretien des différents circuits | page | 23 |
| 3.12.3 Vérification des paramètres de combustion | page | 23 |
| 4 INSTRUCTION POUR L'UTILISATEUR | page | 24 |
| 4.1 Première mise en service | page | 25 |
| 4.2 Mise en route de la chaudière | page | 25 |
| 4.2.1 Modes de fonctionnement | page | 25 |
| 4.2.2 Mise en service de la chaudière | page | 26 |
| 4.2.3 Affichage informations | page | 27 |
| 4.3 Arrêt de l'appareil | page | 27 |
| 4.4 Vidange de la chaudière | page | 28 |
| 4.5 Anomalies de fonctionnement | page | 28 |
| 4.6 Entretien | page | 29 |
| 5 PIECES DETACHEES | page | 30 |
| 6 CONDITIONS DE GARANTIE | page | 35 |

1 RECOMMANDATIONS

- ⚠ Les chaudières produites dans nos ateliers sont fabriquées en soignant particulièrement chaque composant de façon à protéger l'utilisateur et l'installateur contre tout risque d'accident. Nous recommandons donc au personnel qualifié de faire très attention aux branchements électriques lors de chaque intervention (fils correctement raccordés sur les différents borniers).
- ⚠ Ce manuel d'instruction fait partie intégrante de la chaudière : s'assurer que l'appareil en soit toujours équipé, même en cas de cession à un autre propriétaire ou utilisateur, ou en cas de transfert sur une autre installation.
- ⚠ L'installation de la chaudière et toutes les opérations d'assistance et d'entretien doivent être exécutées par un professionnel qualifié.
- ⚠ Il est conseillé à l'installateur d'instruire l'utilisateur sur le fonctionnement de l'appareil et sur les règles fondamentales de sécurité.
- ⚠ Cette chaudière doit être destinée à l'usage pour lequel elle a été conçue. Le constructeur exclut toute responsabilité contractuelle et extra contractuelle pour dommages causés à des personnes, animaux ou choses, dues à des erreurs d'installations, de réglage ou d'entretien causés par un usage impropre.
- ⚠ Après avoir retiré l'emballage, s'assurer de l'intégralité et du bon état de son contenu. En cas de non correspondance, prière de s'adresser au revendeur qui a fourni l'appareil.
- ⚠ La soupape de sécurité de l'appareil doit être raccordée à l'égout via un collecteur approprié. Le constructeur de l'appareil n'est pas tenu responsable des dommages éventuels causés par le déclenchement de la soupape.
- ⚠ Les ouvertures d'aération sont indispensables pour une combustion correcte.
- ⚠ Durant l'installation, il est nécessaire d'informer l'utilisateur que:
 - en cas de fuite d'eau, il faut fermer l'alimentation hydraulique et avertir le professionnel assurant le suivi de l'installation
 - il doit vérifier régulièrement que la pression de l'eau

- de l'installation hydraulique soit comprise entre 1 et 1,5 bar. En cas de nécessité, il doit faire intervenir le professionnel assurant le suivi de l'installation
- en cas de non utilisation de la chaudière durant une longue période, il est conseillé de fermer l'alimentation du gaz ainsi que l'interrupteur général électrique. S'il y a risque de gel, il faut vidanger la chaudière et l'installation, ou consulter le professionnel assurant le suivi pour l'insertion d'un produit antigel
- l'entretien de la chaudière doit être exécuté au moins une fois par an par le professionnel assurant le suivi.

En ce qui concerne la sécurité, il est utile de se rappeler que:

- ⊖ l'usage de la chaudière est déconseillé aux enfants ou aux personnes inaptes sans assistance
- ⊖ en cas d'odeur de gaz, ne pas fumer. Eviter toute flamme nue ou formation d'étincelles (interrupteurs électriques...). Aérer la pièce en ouvrant portes et fenêtres et fermer le robinet d'alimentation gaz
- ⊖ ne pas toucher la chaudière pieds nus ou avec des parties du corps mouillées ou humides
- ⊖ avant d'exécuter les opérations d'entretien et de maintenance, débrancher électriquement la chaudière en appuyant sur la touche  jusqu'à ce que l'afficheur montre "- -" et en coupant l'interrupteur bipolaire placé sur l'alimentation électrique de l'appareil
- ⊖ il est interdit de modifier les dispositifs de sécurité ou de réglage sans l'autorisation ou les indications du constructeur
- ⊖ ne pas tirer, détacher ou tordre les câbles électriques sortant de la chaudière même si cette dernière est débranchée du réseau d'alimentation électrique
- ⊖ ne pas boucher ou réduire les dimensions des ouvertures d'aération du local où l'appareil est installé
- ⊖ ne jamais laisser des récipients et des substances inflammables dans le local où l'appareil est installé

2 PRESENTATION DU MATERIEL

2.1 Colisage

La chaudière est livrée en 2 colis:

- 1 colis chaudière
- 1 colis platine de pré raccordement code 073307

2.2 Accessoires

- Kit propane
- Sonde extérieure
- Kit plancher chauffant
- Dosseret écarteur pour passage des tuyauteries à l'arrière de la chaudière
- Thermostats d'ambiance simple ou programmable

2.3 Caractéristiques générales

2.3.1 Dimensions

Nota: dans le cas d'installation du dossieret écarteur en option, ajouter 32 mm aux dimensions de profondeur.

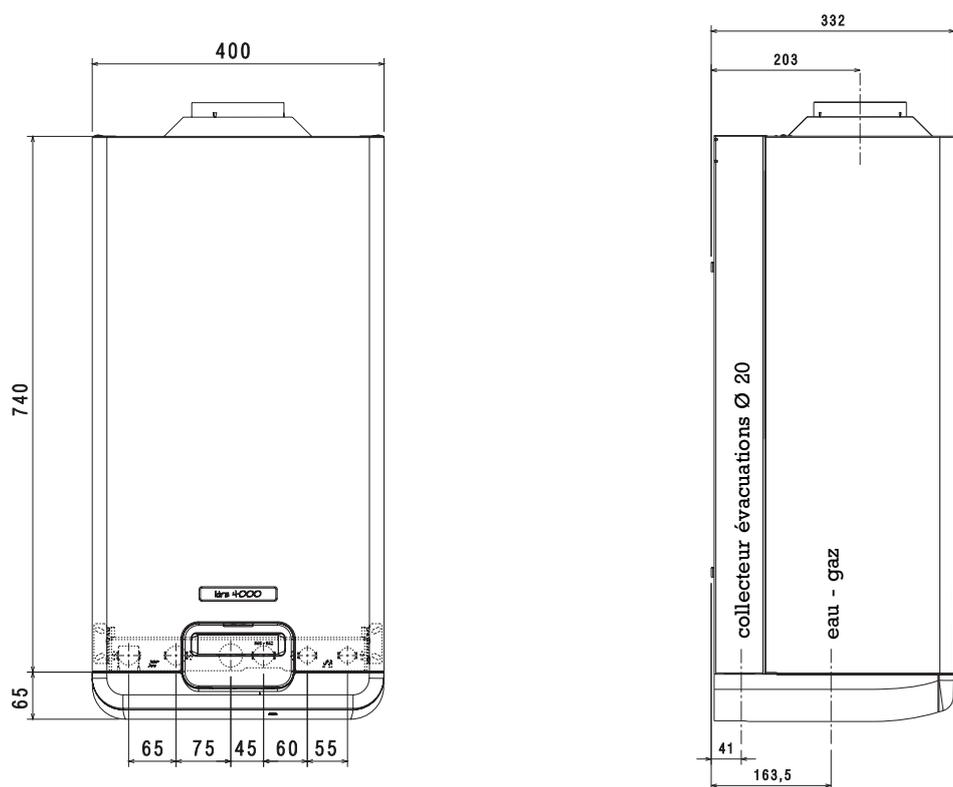
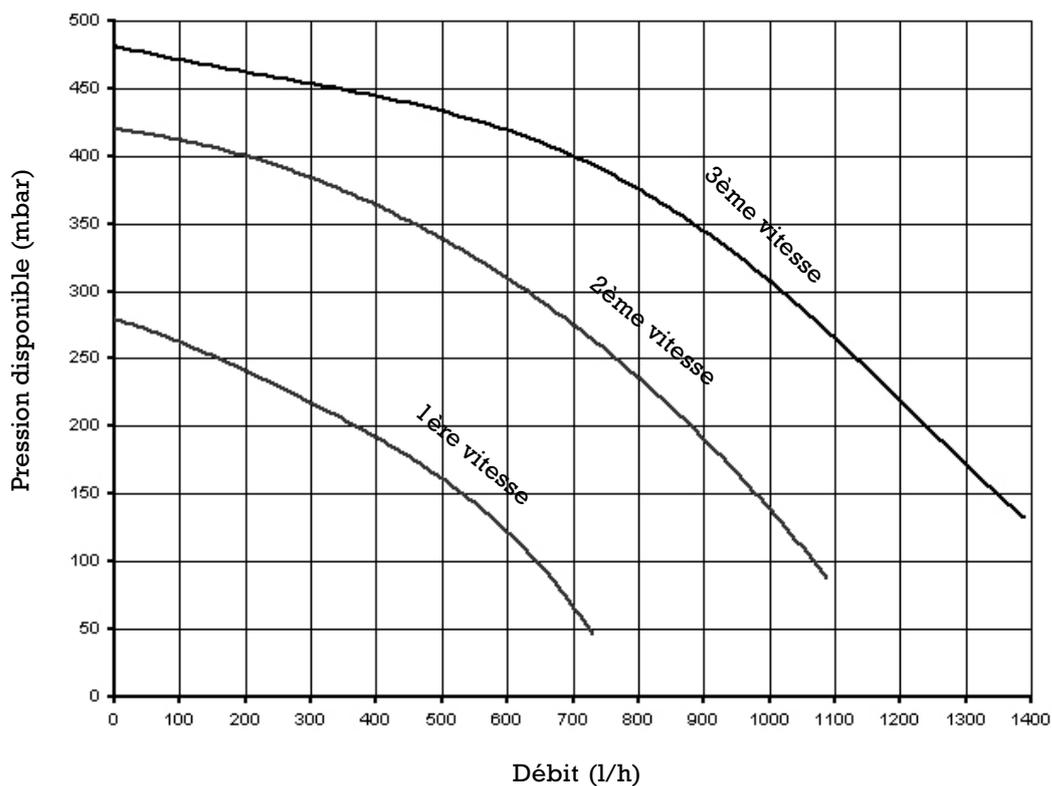


Fig. 2.1

2.3.2 Pression disponible à la sortie de la chaudière



2.3.3 Données techniques

| | | |
|---|---------------------|--------------------|
| Certification | | |
| Catégorie gaz | II _{2E+3+} | |
| Pays | Fr | |
| Puissance acoustique | 44 | dB(A) |
| Classe selon RT 2000 | Basse température | |
| Classe NOx | 2 | |
| Généralités | | |
| Débit calorifique nominal chauffage/sanitaire | 26,70 | kW |
| Puissance thermique nominale chauffage/sanitaire | 24,1 | kW |
| Débit calorifique réduit chauffage/sanitaire | 10,40 | kW |
| Puissance thermique réduite chauffage | 8,9 | kW |
| Puissance électrique | 85 | W |
| Tension d'alimentation électrique | 230 - 50 | V-HZ |
| Indice de protection | IPX5D | |
| Rendements | | |
| Utile à la puissance nominale | 90,1 | % |
| Utile à charge partielle 30% à 40°C | 91,3 | % |
| Pertes à l'arrêt (avec ΔT 30K) | 173 | W |
| Fonctionnement chauffage | | |
| Pression maximale | 3 | bar |
| Pression minimale | 0,25-0,45 | bar |
| Contenance en eau du circuit chauffage | 2,3 | l |
| Température maximale | 90 | °C |
| Plage de réglage du sélecteur T° chauffage | 40 - 80 | °C |
| Pression de pompe maximale disponible au débit de | 300 | mbar |
| | 1000 | l / h |
| Capacité vase d'expansion | 8 | l |
| Pression vase d'expansion | 1 | bar |
| Fonctionnement sanitaire | | |
| Pression maximale | 6 | bar |
| Pression minimale | 0,15 | bar |
| Plage de réglage du sélecteur T° sanitaire | 35 - 60 | °C |
| Débit spécifique selon EN625 | 11,5 | l / min |
| Débit sanitaire minimal | 2 | l / min |
| Limiteur de débit | 10 | l / min |
| Pression gaz alimentation | | |
| Pression nominale gaz de Lacq (G20) | 20 | bar |
| Pression nominale gaz Groningue (G25) | 25 | bar |
| Pression nominale gaz butane (G30) | 28-30 | bar |
| Pression nominale gaz propane (G31) | 37 | bar |
| Raccordements hydrauliques | | |
| Départ - retour chauffage | 3/4" | Ø |
| Entrée - sortie sanitaire | 1/2" | Ø |
| Entrée gaz | 3/4" | Ø |
| Dimensions et poids | | |
| Hauteur | 805 | mm |
| Largeur | 400 | mm |
| Profondeur | 332 | mm |
| Diamètre départ fumées | 125 | mm |
| Poids | 31 | kg |
| Débit (G20) | | |
| Débit des fumées | 48,169 | Nm ³ /h |
| Débit d'air | 45,492 | Nm ³ /h |
| Débit massique fumées (maxi) | 16,42 | g/s |
| Débit massique fumées (mini) | 15,54 | g/s |
| Valeurs d'émissions (*) au G20 à débit | | |
| maxi: CO inférieur à | 110 | p.p.m. |
| CO ₂ | 6,60 | % |
| NOx inférieur à | 180 | p.p.m. |
| Δt° des fumées | 122 | °C |
| mini: CO inférieur à | 90 | p.p.m. |
| CO ₂ | 2,70 | % |
| NOx inférieur à | 140 | p.p.m. |
| Δt° des fumées | 85 | °C |

* mesures effectuées avec une manchette Ø 125 lg 0,5m

| PARAMETRES | | Gaz naturel | | Gaz de pétrole liquéfié | |
|--|----------------------|--------------------|------------|--------------------------------|------------|
| | | G20 | G25 | G30 | G31 |
| Indice de Wobbe inférieur (15°C - 1013 mbar) | MJ / Sm ³ | 45,67 | 37,38 | 80,58 | 70,69 |
| Pression nominale d'alimentation | mbar | 20 | 25 | 28-30 | 37 |
| Pression minimale d'alimentation | mbar | 13,5 | | | |
| Nombre d'injecteurs brûleur | | 12 | 12 | 12 | 12 |
| Diamètre | mm | 2 x 0,98 | 2 x 0,98 | 0,77 | 0,77 |
| Diamètre diaphragme | mm | 4,80 | 4,80 | | |
| Débit gaz au maxi chauffage | Sm ³ / h | 2,82 | 3,28 | | |
| | kg/h | | | 2,10 | 2,07 |
| Débit gaz au maxi sanitaire | Sm ³ / h | 2,82 | 3,28 | | |
| | kg/h | | | 2,10 | 2,07 |
| Débit gaz au mini chauffage | Sm ³ / h | 1,10 | 1,28 | | |
| | kg/h | | | 0,82 | 0,81 |
| Débit gaz au mini sanitaire | Sm ³ / h | 1,10 | 1,28 | | |
| | kg/h | | | 0,82 | 0,81 |
| Pression gaz au brûleur | | | | | |
| au maxi chauffage | mbar | 10,70 | 13,50 | 28,00 | 36,00 |
| au mini chauffage | mbar | 1,90 | 1,90 | 4,70 | 6,10 |
| au maxi sanitaire | mbar | 10,70 | 13,50 | 28,00 | 36,00 |
| au mini sanitaire | mbar | 1,90 | 1,90 | 4,70 | 6,10 |

2.4 Principe de fonctionnement

Idra est une chaudière murale du type B11_{BS} assurant le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire.

Régulation chaudière par microprocesseur :

- modulation électronique de flamme continue en sanitaire et en chauffage,
- progressivité d'allumage automatique et contrôle de flamme par ionisation avec électrode unique,
- contrôle de la continuité des sondes NTC,
- gestion des alarmes et des mises en sécurité,
- diagnostic d'anomalies de fonctionnement par affichage digital,
- possibilité de modifier certains paramètres pour optimiser la régulation de l'installation de chauffe,
- possibilité de réguler un circuit radiateur par sonde extérieure (en accessoire).

Dispositifs de sécurité :

- thermostat limite contrôlant les surchauffes de l'appareil,
- soupape de sécurité chauffage à 3 bars,
- capteur de pression n'autorisant pas l'allumage du brûleur en cas de manque d'eau,
- thermostat fumées (cf. § 2.4.1)

Fonctions de protection :

- **hors gel chaudière**: se déclenche lorsque la température de l'eau descend au-dessous de 6°C (paramètre 62), fonction également active lorsque la chaudière est en veille.
- **dégrippage du circulateur** : 30s toutes les 24 heures,

Priorité sanitaire:

- elle est déclenchée par le détecteur de débit sanitaire,
- dans le cas d'une déficience de la sonde sanitaire, la chaudière continue à fonctionner grâce à la sonde primaire (température fixée à 50°C).

Temporisations cycles chauffage (paramètre 30) :

- **ajustement automatique de la puissance maxi chauffage**: après allumage du brûleur, la chaudière fonctionnera à une puissance maxi chauffage réduite durant 15 mn (paramètre 28). Ensuite, si l'installation demande une puissance moindre, la chaudière modulera, si la demande est plus importante, la chaudière passera au maxi.
- **démarrage brûleur** : pour éviter des allumages intempestifs et réduire les trains de chaleur, la chaudière s'arrêtera au moins 3 mn (paramètre 29) entre chaque demande de chauffage et le brûleur démarrera à puissance mini pendant 1,5 mn.

Ajustement automatique de la température chaudière en fonction de la demande du thermostat d'ambiance :

- **fonction AUTO (paramètre 42)**: fonction active pour une consigne chauffage comprise entre 55°C et 65°C. Si le thermostat d'ambiance est toujours en demande (contact fermé) après 20 mn de fonctionnement, la température chaudière augmentera automatiquement de 5°C. Si le thermostat d'ambiance est toujours en demande 20 mn plus tard, la température augmentera encore de 5°C. Le cycle automatique prend fin à l'ouverture du contact thermostat d'ambiance.
- **fonction BOOSTER (paramètre 43)** : fonction active sur toute la plage de consigne chauffage. Même principe de fonctionnement que ci-dessus mais l'augmentation de 5°C s'effectuera toutes les 10 mn.

2.4.1 Dispositifs de sécurité

La chaudière est équipée d'un système de contrôle de l'évacuation correcte des produit de combustion (fig. 2.2) qui arrête la chaudière en cas d'anomalie.

Le thermostat fumées n'intervient pas seulement pour un défaut du circuit d'évacuation des produits de la combustion mais aussi à cause des conditions atmosphériques; il est possible donc, après une courte attente, de remettre la chaudière en service en appuyant sur la touche .

En cas de mise à l'arrêt répété de la chaudière par ce dispositif, il est nécessaire de vérifier l'installation afin de remédier au défaut d'évacuation et prendre les mesures appropriées. **En aucun cas, ce dispositif de sécurité ne doit être mis hors service.**

Ne jamais mettre en service la chaudière si les dispositifs de sécurité ne fonctionnent pas ou s'ils ont été altérés.

Le remplacement des dispositifs de sécurité doit être effectué par un personnel qualifié en utilisant exclusivement les pièces originales du fabricant.

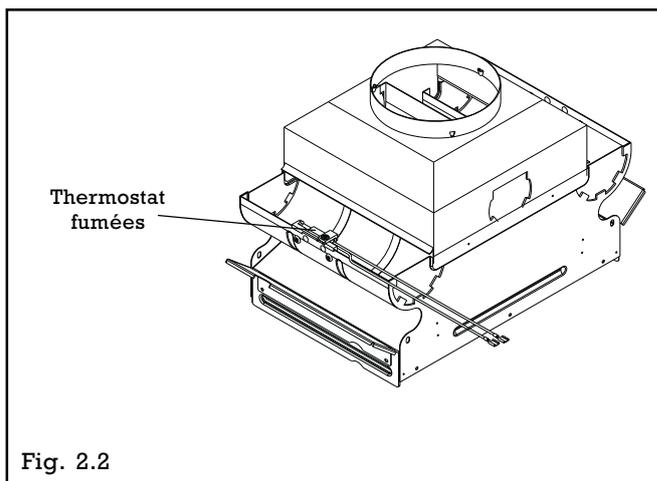


Fig. 2.2

2.4.2 Eléments fonctionnels de la chaudière

Légendes

- 1 Capteur de pression
- 2 Robinet de vidange
- 3 Moteur vanne directionnelle
- 4 Soupape de sécurité chauffage
- 5 Circulateur
- 6 Purgeur automatique
- 7 Electrode allumage et ionisation
- 8 Brûleur
- 9 Thermostat limite ($102\pm 3^{\circ}\text{C}$)
- 10 Sonde NTC primaire
- 11 Thermostat fumées
- 12 Échangeur
- 13 Vase d'expansion
- 14 Transformateur d'allumage
- 15 Manomètre
- 16 Prise de pression
- 17 Sonde NTC sanitaire
- 18 Echangeur sanitaire
- 19 Détecteur de débit
- 20 Vanne gaz
- 21 Collecteur évacuations

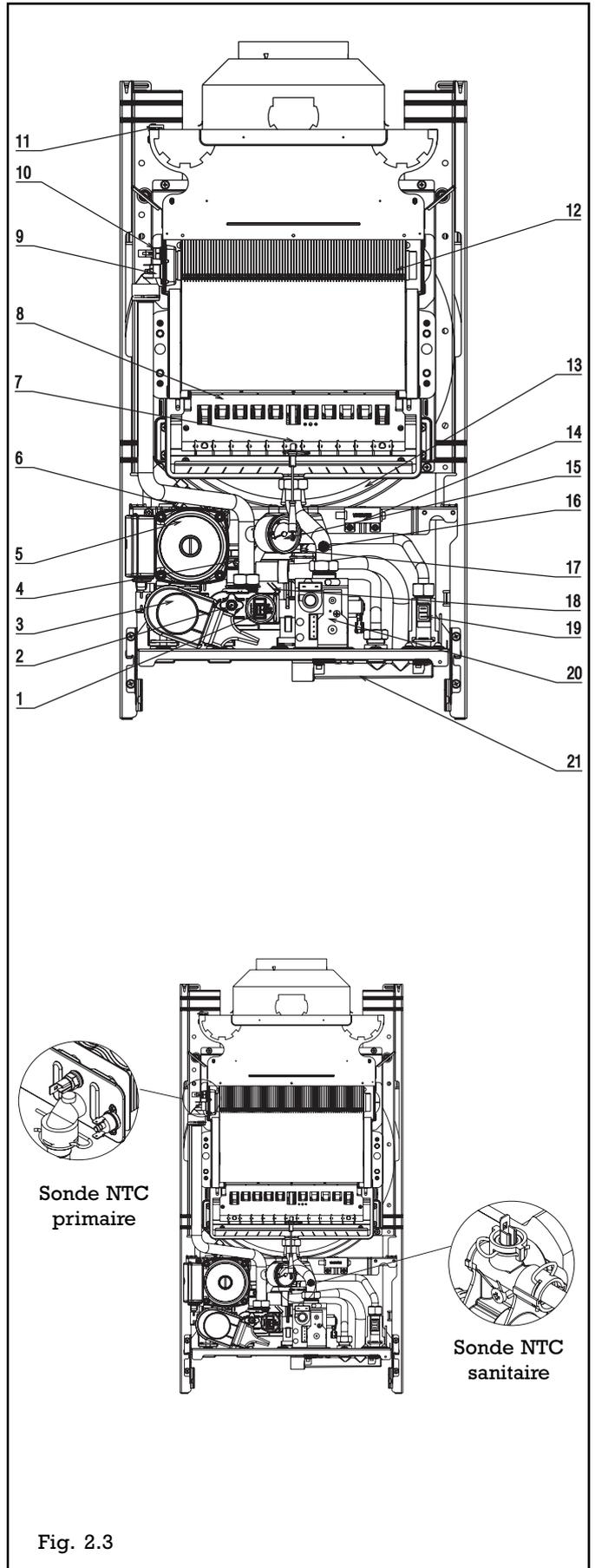
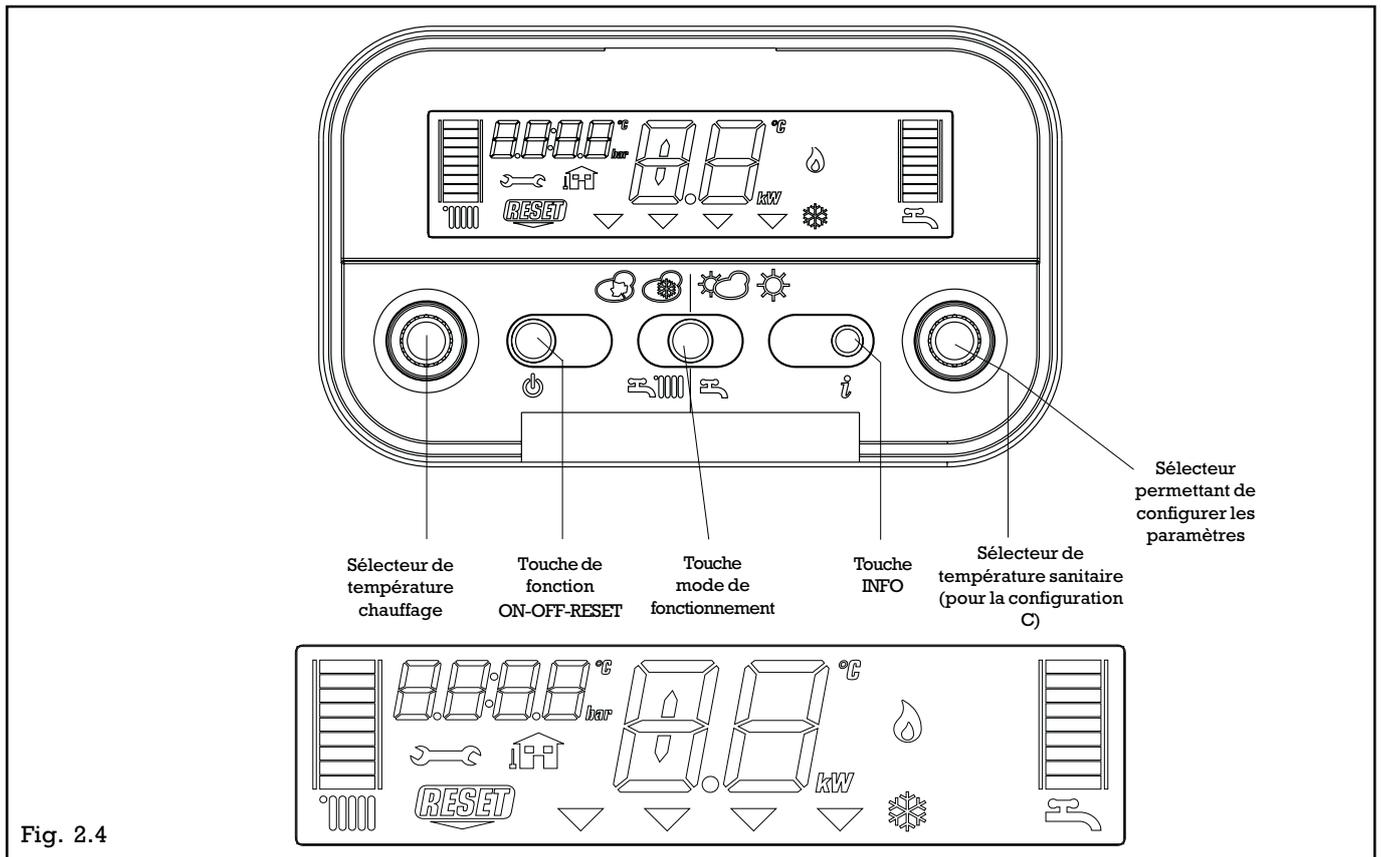


Fig. 2.3

2.4.3 Tableau de commande



Description des commandes

Sélecteur de température chauffage: permet de consigner la valeur de la température de l'eau de chauffage

Sélecteur de température sanitaire: permet de consigner la valeur de la température de l'eau sanitaire

Touche de fonction

- ON chaudière alimentée électriquement, en attente de demande de fonctionnement (🔌 - 🔌)
- OFF chaudière alimentée électriquement mais à l'arrêt
- RESET permet de rétablir le fonctionnement après une anomalie de fonctionnement.

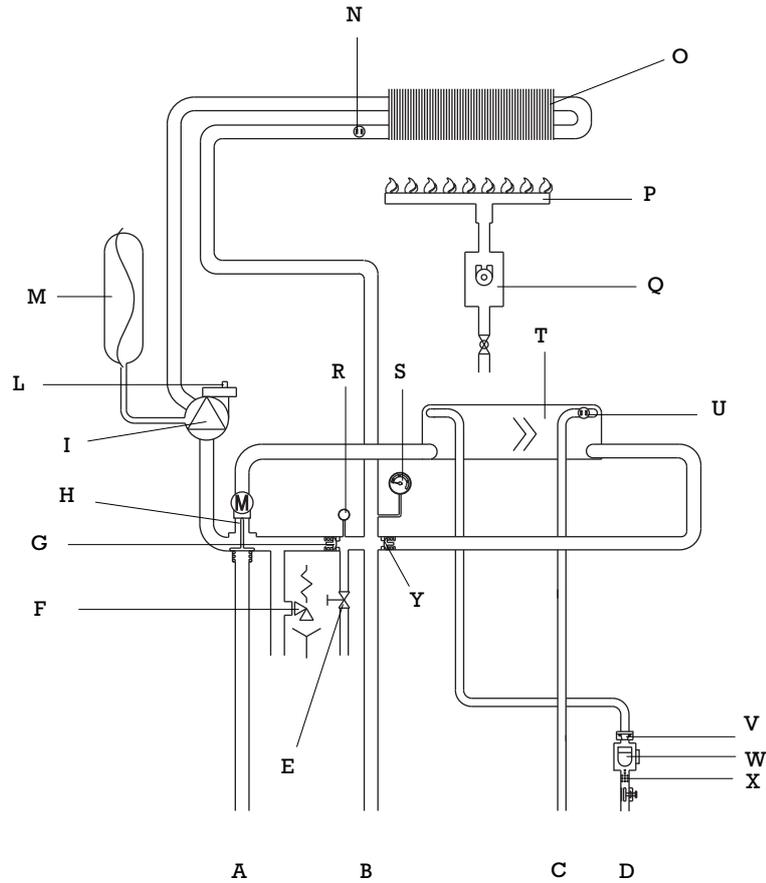
Touche mode de fonctionnement: permet de choisir le mode de fonctionnement adapté à chaque situation (🍂 automne - ❄️ hiver - 🌸 printemps - ☀️ été).

Touche Info: permet d'afficher des informations sur l'état de fonctionnement de l'appareil.

Description des icônes

- échelle graduée de la température de l'eau de chauffage avec icône de fonction chauffage
- échelle graduée de la température de l'eau sanitaire avec icône de fonction sanitaire
- icône anomalie (détaillé en page 28)
- icône réarmement nécessaire (détaillé en page 28)
- valeur de la pression hydraulique
- icône du branchement de la sonde extérieure
- température du chauffage/sanitaire ou
- anomalie de fonctionnement (par ex. 10 - absence de flamme)
- indicateur de sélection des fonctions (se place en face du type de fonctionnement choisi (🍂 automne - ❄️ hiver - 🌸 printemps - ☀️ été))
- icône de fonctionnement du brûleur
- icône de la fonction antigel active.

2.4.4 Circuit hydraulique



- A Retour chauffage
- B Départ chauffage
- C Sortie eau chaude
- D Entrée eau froide
- E Robinet de vidange
- F Soupape de sécurité chauffage
- G By-pass automatique
- H Moteur vanne directionnelle
- I Circulateur
- L Purgeur automatique
- M Vase d'expansion
- N Sonde NTC chauffage
- O Echangeur primaire
- P Brûleur
- Q Vanne gaz
- R Capteur de pression
- S Manomètre
- T Echangeur sanitaire
- U Sonde NTC sanitaire
- V Limiteur de débit
- W Détecteur de débit sanitaire
- X Filtre sanitaire
- Y Soupape de non retour

Fig. 2.5

3 INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATEUR

Certificat de conformité

Par application de l'article 25 de l'arrêté du 2 août 1977 modifié et de l'article 1 de l'arrêté modificatif du 5 février 1999, l'installateur est tenu d'établir des certificats de conformité approuvés par les Ministres chargés de la construction et de la sécurité du gaz:

- de modèles distincts (1, 2 et 3) après réalisation d'une installation de gaz neuve
- de modèle 4 après remplacement, en particulier, d'une chaudière par une nouvelle.

3.1 Conditions réglementaires d'installation et d'entretien

• BATIMENTS D'HABITATION

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment:

Arrêté du 2 août 1977 et ses modificatifs: Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustible et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leurs dépendances.

Norme NF P 45-204: Installations de gaz (DTU 61-1).

Règlement Sanitaire Départemental Type (RDS).

Norme NF C15-100: Installations électriques à basse tension - Règles.

• ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

L'installation et l'entretien doivent être effectués conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment:

Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public:

a) Prescriptions générales

Pour tous les appareils

- Articles GZ: Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés
- Articles CH: Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et de production de vapeur et d'eau chaude sanitaire

b) Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc...).

• AUTRES TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Norme NF P 51-201: Travaux de fumisterie (DTU 24-1).

Arrêté du 22 octobre 1969: Conduit de fumée desservant les logements.

Arrêté du 22 octobre 1969 et Arrêté du 24 mars 1982: Aération des logements.

3.2 Prescriptions d'implantation

3.2.1 Local d'implantation

Le local chaudière doit être conforme à la réglementation en vigueur.

La chaudière doit être installée dans un local approprié et bien ventilé. Le volume de renouvellement d'air doit être d'au moins 48 m³/h.

L'ambiance du local ne doit pas être humide; l'humidité étant préjudiciable aux appareillages électriques.

Pour faciliter les opérations d'entretien et permettre un accès facile aux différents organes, prévoir un espace

suffisant autour de la chaudière: 5 cm minimum de chaque côté, 20 cm en dessous et 40 cm au dessus de l'appareil. Si cet espace ne peut être respecté, la chaudière devra alors être décrochée lors de ces types d'intervention.

Pour placer correctement l'appareil, se rappeler que:

- il ne doit jamais être placé au-dessus d'une cuisinière ou d'un autre dispositif de cuisson
- il est interdit de laisser des substances inflammables dans la pièce où est installée la chaudière
- les parois sensibles à la chaleur (par exemple celles en bois) doivent être protégées par une isolation appropriée.

Éventuellement, installer la chaudière sur des plots antivibratiles ou tout autre matériau résilient afin de limiter le niveau sonore dû aux propagations vibratoires.

3.2.2 Raccordement au conduit d'évacuation

Le conduit d'évacuation ainsi que le conduit de raccordement sur la chaudière doivent être conformes à la réglementation en vigueur (norme NF P 45.204). Le conduit d'évacuation doit être bien dimensionné et ne doit être raccordé qu'à un seul appareil. Il doit être étanche à l'eau et avoir une bonne isolation thermique afin d'éviter tout problème de condensation. Dans le cas contraire, le tubage du conduit avec système de récupération des condensats doit être réalisé (les condensats ne doivent pas s'évacuer dans la chaudière). La section du conduit de raccordement ne doit pas être inférieure à celle de la buse de sortie de l'appareil. Celle-ci doit être raccordée avec une partie coulissante pour permettre le démontage du coupe-tirage antirefouleur lors des opérations de maintenance.

3.3 Raccordements hydrauliques

3.3.1 Recommandations et traitement des circuits eau

• PRESSION DISPONIBLE A LA SORTIE DE LA CHAUDIERE

Le dimensionnement des tuyauteries de l'installation de chauffage doit être calculé suivant la pression disponible. La chaudière fonctionnera correctement si la circulation de l'eau à l'intérieur de l'échangeur est suffisante. Dans ce but, la chaudière est équipée d'un by-pass automatique qui permet d'obtenir un débit d'eau correct dans l'échangeur.

Toutefois, dans le cas d'une installation avec vannes thermostatiques ne permettant pas un débit de 600 l/h, nous recommandons l'installation d'une soupape différentielle complémentaire (ou d'un bypass) suffisamment éloignée de la chaudière pour obtenir un débit suffisant.

• PRECAUTIONS CONTRE LA CORROSION

Des phénomènes de corrosion peuvent se produire si les matériaux de l'installation sont de natures différentes. Dans ce cas, il est souhaitable d'utiliser un inhibiteur de corrosion dans les proportions indiquées par son fabricant.

• CIRCUIT SANITAIRE

Le disconnecteur est intégré sur la platine de préraccordement et doit être raccordé à une canalisation d'eau usée.

Il n'est pas indispensable d'installer un groupe de sécurité taré à 7 bars sur l'arrivée d'eau froide. Toutefois, la pression ne doit pas excéder 4 bars. En cas de doute, installer un réducteur de pression.

Dans les régions où l'eau sanitaire est calcaire (supérieur à 20°F), il est conseillé d'installer un appareil anti-tartre sur l'arrivée d'eau froide afin de réduire les nettoyages du préparateur sanitaire.

• **IMPORTANT**

Avant de procéder à l'installation de l'appareil, nous conseillons de rincer soigneusement toutes les tuyauteries de l'installation, afin d'en éliminer tous les résidus éventuels qui pourraient compromettre le bon fonctionnement de la chaudière. Ne pas utiliser de solvant ou d'hydrocarbure aromatique (essence, pétrole, etc...).

Dans le cas d'une installation ancienne, prévoir sur le retour et au point bas un pot de décantation de capacité suffisante et muni d'une vidange, afin de recueillir et évacuer les impuretés (particules et calamine). Ajouter à l'eau un produit alcalin et un dispersant. Un filtre peut également être installé près de la chaudière.

3.3.2 Montage de la platine de pré-raccordement

Fixer solidement la platine de pré-raccordement sur une paroi résistante (pas de cloison légère) et vérifier son niveau.

Dans le cas d'une installation classique avec ventouse horizontale Ø 60-100 vers l'arrière, le trou pour passage des conduits peut être réalisé de suite à l'aide du gabarit. La chaudière peut ensuite être accrochée lorsque tous les raccords hydrauliques ont été effectués.

- A** retour chauffage 3/4" - tube cuivre Ø 18
- B** départ chauffage 3/4" - tube cuivre Ø 18
- C** raccordement gaz 3/4" - tube cuivre Ø 18
- D** sortie eau chaude sanitaire 1/2" - tube cuivre Ø 12
- E** entrée eau froide sanitaire 1/2" - tube cuivre Ø 12

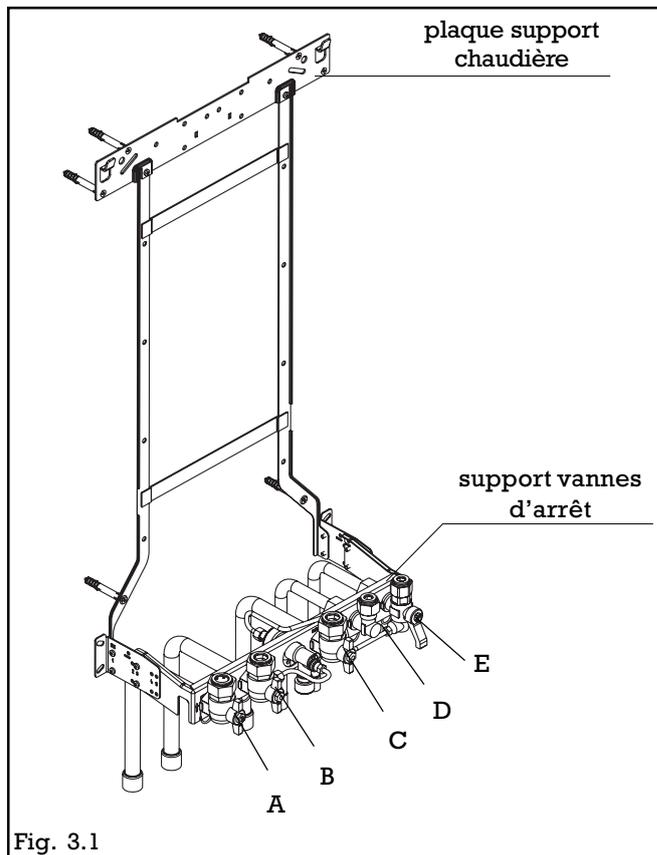


Fig. 3.1

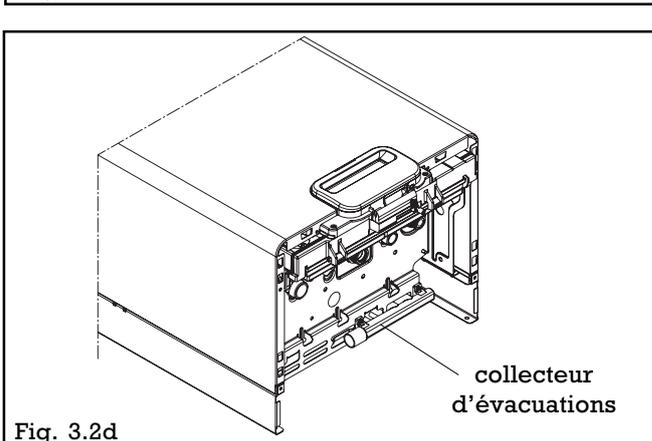
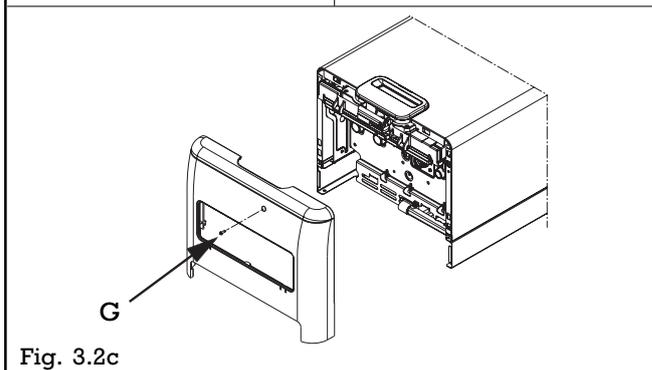
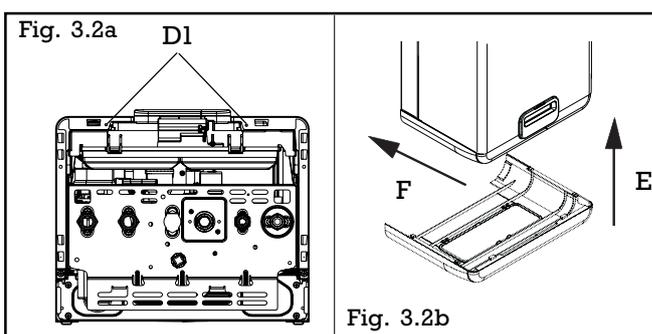


Fig. 3.2d

3.3.3 Montage du cache tuyauterie

Lorsque la chaudière est installée, retirer les 2 vis **D1** (fig. 3.2a). Placer le cache en partie basse de l'habillage en glissant ses crochets dans les boutonnières prévues à cet effet (fig. 3.2b). Fixer le cache tuyauterie avec la vis **G**, contenue dans l'enveloppe documentation en chaudière. (fig. 3.2c).

3.3.4 Collecteur d'évacuations

Raccorder le collecteur d'évacuations (soupape chauffage, vidange) à l'égout. Un tuyau flexible est fourni avec la chaudière pour faciliter ce raccordement.

Placer un siphon anti-odeur sur l'évacuation. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages éventuels causés par l'absence d'évacuation et par le déclenchement de la soupape de sécurité.

3.4 Raccordement gaz

Le raccordement de l'appareil sur le réseau de distribution gaz doit être réalisé conformément à la réglementation en vigueur (Norme NF P 45-204).

Le diamètre de la tuyauterie sera calculé en fonction des débits et de la pression du réseau. S'assurer de la propreté de la tuyauterie.

3.5 Raccordements électriques

L'installation électrique doit être réalisée conformément à la réglementation en vigueur (NF C15-100).

Les appareils sont conformes à la norme EN 60335-1.

• ALIMENTATION ELECTRIQUE

Tension 230 V - 50 Hz, terre < 30 ohms.

Respecter la polarité phase - neutre lors du branchement. Utiliser le câble d'alimentation fourni.

Dans le cas d'un remplacement de celui-ci, utiliser un câble du type HAR H05V2V2-F, 3 x 0,75 mm², ayant un diamètre extérieur maximum de 7 mm.

Prévoir une coupure bipolaire, ayant une ouverture de contact d'au moins 3,5 mm (EN 60335-1, catégorie III), à l'extérieur de la chaudière.

Le raccordement à une prise de terre sûre est obligatoire, conformément à la norme en vigueur.

⚠ Il est absolument interdit d'utiliser les tuyaux d'eau comme mise à la terre des appareils électriques.

⚠ Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dégâts causés par l'absence de mise à la terre de l'installation.

• ACCES AUX BORNIERES DE CONNEXIONS ELECTRIQUES DE LA CHAUDIERE

- Dévisser la vis de fixation **G** du cache tuyauterie (fig. 3.8c)
- Retirer le cache tuyauterie en le tirant vers soi (fig. 3.8b)
- Retirer l'habillage de la chaudière (2 vis (**D**) dessous) (fig. 3.8a)
- Soulever le tableau de commande puis le pivoter vers l'avant
- Retirer les 2 petits couvercles (1 vis) en les faisant glisser dans le sens des flèches (fig. 3.9).

3.5.1 Branchement des accessoires 230 V

• THERMOSTAT D'AMBIANCE (fig. 3.10)

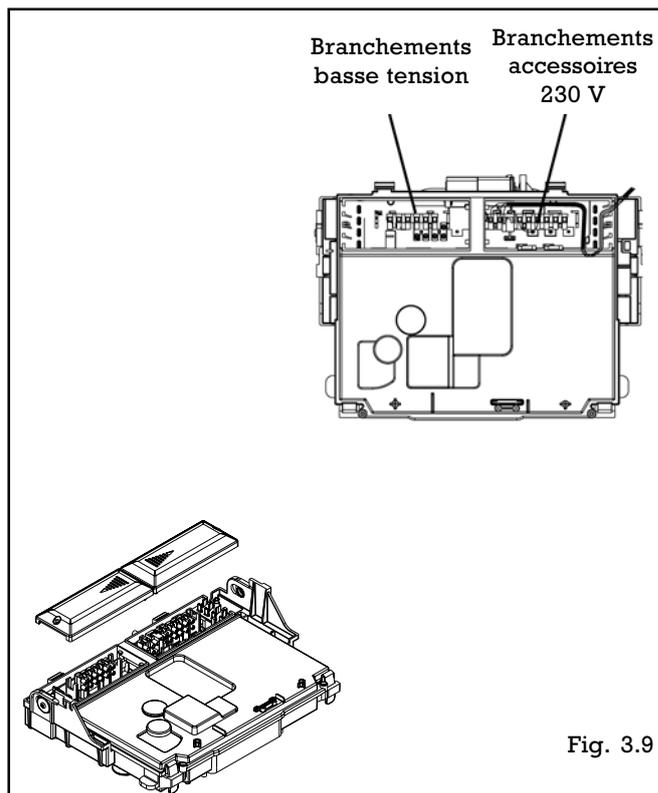
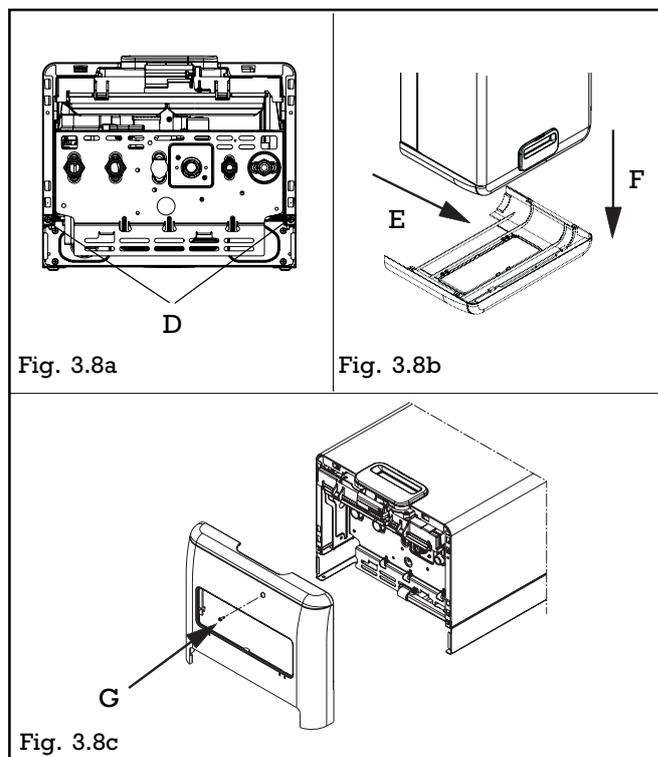
Les contacts du thermostat d'ambiance doivent être dimensionnés pour du 230 V.

Brancher sur le bornier 6 pôles ME1 après avoir ôté le shunt en place.

• PROGRAMMATEUR HORAIRE (fig. 3.10)

Les contacts du programmeur doivent être dimensionnés pour du 230 V.

Brancher sur le bornier 6 pôles ME1 après avoir ôté le shunt en place



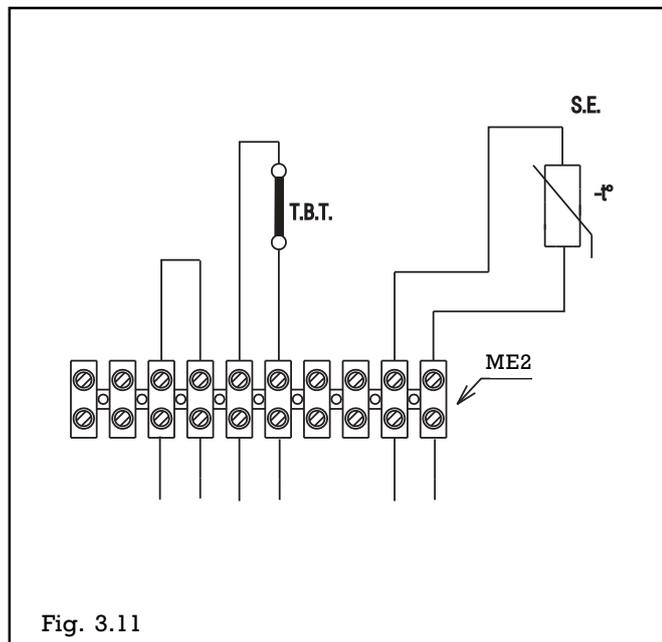
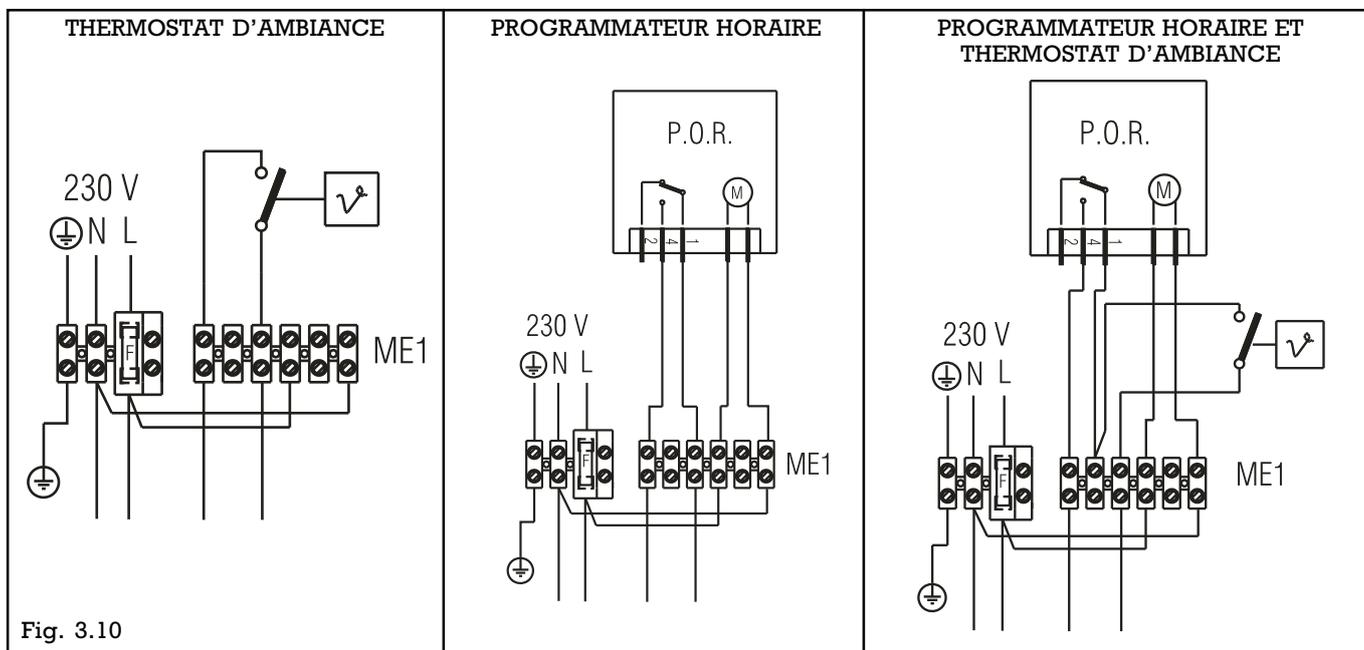
3.5.2 Branchement basse tension

Effectuer les branchements sur le bornier basse tension à 10 pôles (ME2) (fig.3.11).

T.B.T. = Thermostat sécurité plancher chauffant

S.E. = Sonde extérieure

Possibilité de raccorder un programmeur horaire sanitaire (P.O.S.) après avoir ôté le shunt en place.



3.5.3 Schéma électrique

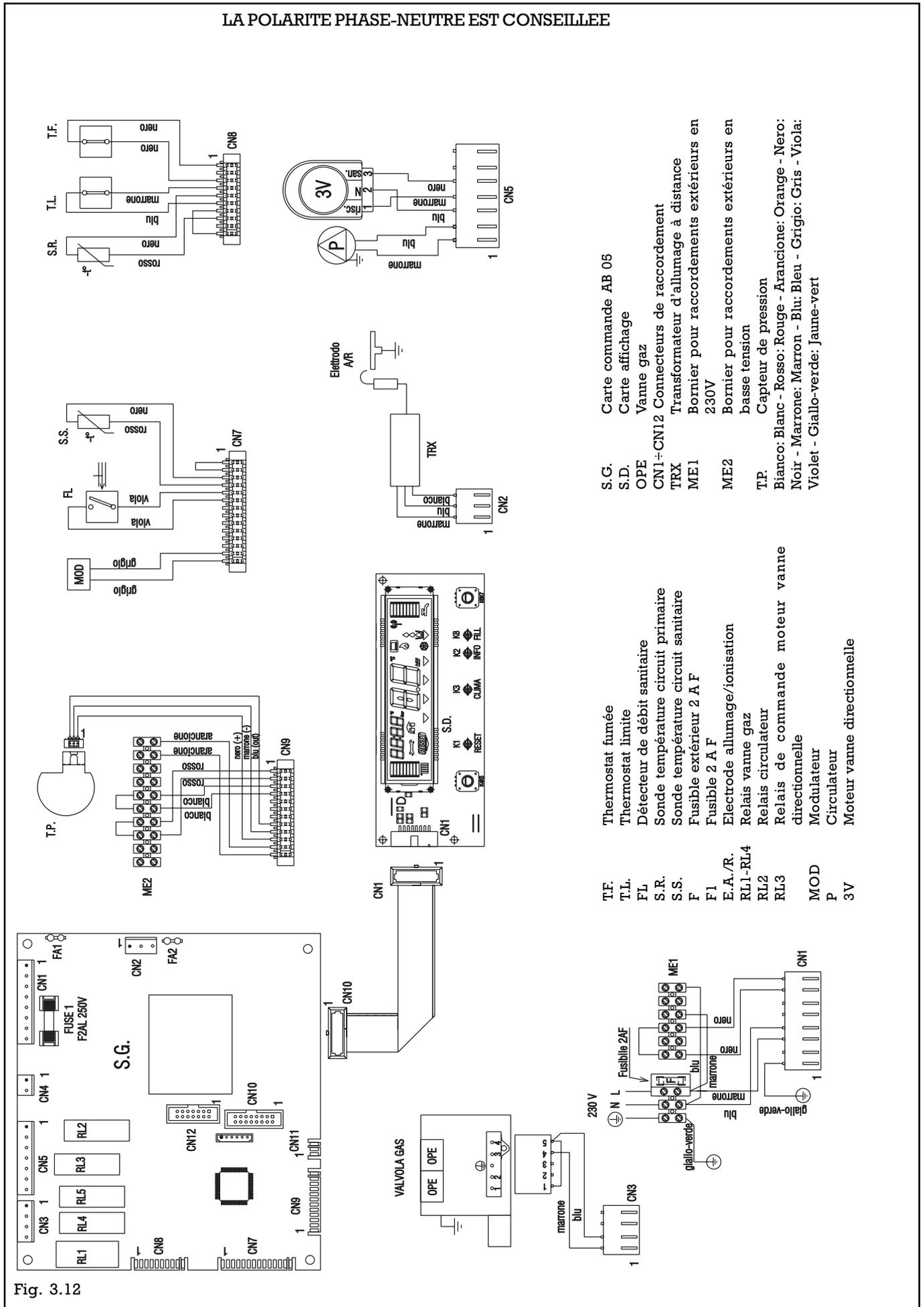
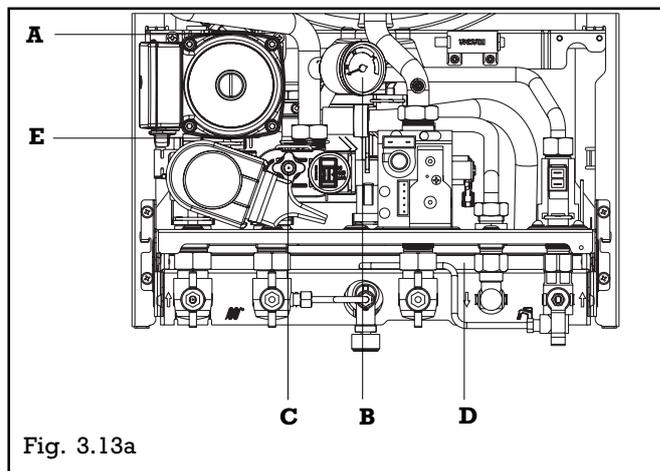


Fig. 3.12

3.6 Remplissage de l'installation

Cette opération doit être exécutée lorsque l'appareil est froid. S'assurer au préalable que l'installation ait été rincée minutieusement:

- ouvrir de 2 ou 3 tours le bouchon du purgeur d'air automatique (A) (fig. 3.13a)
- placer le robinet d'arrivée d'eau froide (L) sur la position "remplissage" (fig. 3.13b)
- fermer la vanne d'arrêt départ (N) (manette à l'horizontale) et laisser la vanne d'arrêt retour (M) ouverte (manette à la verticale)
- ouvrir le robinet du disconnecteur (P) en le tournant en sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la pression indiquée par le manomètre (B) soit dans la zone bleue
- fermer le robinet du disconnecteur et replacer la vanne d'arrêt départ et le robinet d'arrivée d'eau froide en position "ouvert".



3.7 Vidange de l'installation

Vidange du circuit chauffage

- Éteindre la chaudière
- Ouvrir les purgeurs placés au point les plus haut de l'installation
- Dévisser le robinet de vidange de l'installation (C), l'eau s'écoulera par le collecteur d'évacuation (D) (fig. 3.13a)
- Vidanger les points les plus bas de l'installation.

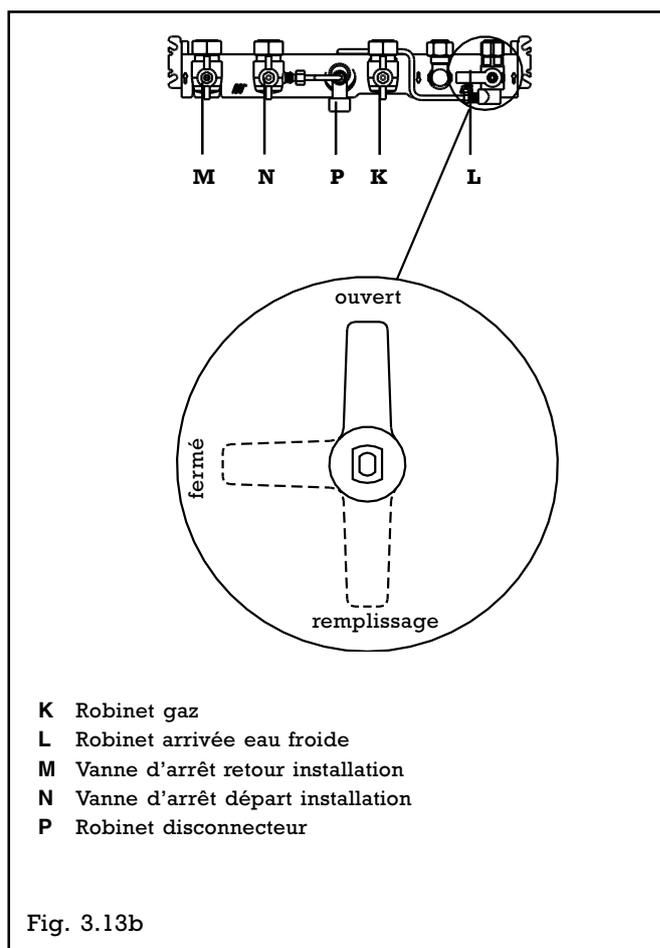
Vidange du circuit sanitaire

Chaque fois qu'il y a risque de gel le circuit sanitaire doit être vidangé en procédant de la façon suivante:

- éteindre la chaudière
- fermer le robinet d'alimentation général de l'eau
- laisser le robinet d'entrée d'eau froide de la chaudière (L) en position "ouvert" (manette vers le haut)
- ouvrir tous les robinets d'eau chaude et froide
- vidanger aux points les plus bas de l'installation sanitaire.

ATTENTION

La décharge de la soupape de sécurité (E) doit être connectée à un système de récupération approprié.
Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommage causés par le déclenchement de la soupape de sécurité.



- K Robinet gaz
- L Robinet arrivée eau froide
- M Vanne d'arrêt retour installation
- N Vanne d'arrêt départ installation
- P Robinet disconnecteur

3.8 Vérifications et mise en service

Le premier allumage doit être effectué par un professionnel qualifié.

Avant la mise en marche de la chaudière, vérifier:

- que la chaudière est bien réglée pour le type de gaz distribué sinon se reporter au § 3.9 Changement de gaz.

La chaudière est préréglée d'usine au gaz naturel G20 - G25

- que les raccords du circuit gaz sont bien serrés. Ouvrir le robinet gaz, purger les canalisations et vérifier l'étanchéité en amont du bloc gaz
- que la pression gaz au réseau est correcte:
 - gaz de Lacq G20 - 20 mbar
 - gaz Groningue G25 - 25 mbar
 - gaz Butane G30 - 28/30 mbar
 - gaz Propane G31 - 37 mbar

- que le circuit d'alimentation en combustible est correctement dimensionné pour le débit nécessaire à la chaudière et qu'il est équipé de tous les dispositifs de sécurité et contrôle requis par les normes en vigueur
- que les distances minimales pour l'entretien normal sont préservées dans le cas où la chaudière est placée dans ou entre des meubles
- que le conduit de raccordement des fumées est correctement mis en place
- que la chaudière est bien alimentée électriquement sous 230 V et que le thermostat d'ambiance soit correctement branché et paramétré suivant le § 3.10.

Procéder à la mise en route (**voir les instructions pour l'utilisateur**).

• TESTS DE FONCTIONNEMENT

- Contrôle de la pression au brûleur:

vérifier les pressions brûleur sur la prise de pression placée sur la tuyauterie gaz entre le bloc gaz et le brûleur:

pression au maxi : avec le paramètre HH du programme REGLAGES suivant § 3.11

pression au mini : avec le paramètre LL

- Contrôle du thermostat fumées :

Obturer le conduit d'évacuation au dessus du coupe tirage, le système doit se bloquer en sécurité en moins de 2 minutes.

- Contrôle de la priorité sanitaire

ouvrir un robinet d'eau chaude sanitaire, sélecteur de température sanitaire du tableau de commande au maximum, et s'assurer que la température de l'eau s'élève rapidement.

- Contrôle de la sécurité brûleur:

fermer la vanne d'alimentation gaz. Le brûleur doit s'arrêter. Après une nouvelle tentative d'allumage, le système doit se bloquer en sécurité. Ouvrir de nouveau la vanne et vérifier qu'il n'y a pas de débit de gaz au brûleur.

• MENUS INFORMATION

En appuyant sur la touche **1**, l'afficheur s'éteint et seule l'inscription InFO reste (fig. 3.14): certaines informations utiles au fonctionnement de la chaudière sont alors consultables.

Appuyer sur la touche pour passer à l'information suivante. Le système revient à son fonctionnement initial dès que la touche **1** n'est plus sollicitée.

Liste infos:

Info 0 affiche l'inscription InFO (fig. 3.14)

Info 1 affiche la température extérieure (ex. 12°C) uniquement si la sonde extérieure est branchée (fig. 3.15).

Les valeurs affichées sont comprises entre -40 et +40°C. Au-delà de ces valeurs, l'afficheur montre " - - "

Info 2 affiche la pression hydraulique de l'installation (fig. 3.16)

Info 3 affiche la consigne de température chauffage (fig. 3.17)

Info 4 affiche la consigne de température sanitaire (fig. 3.17a)

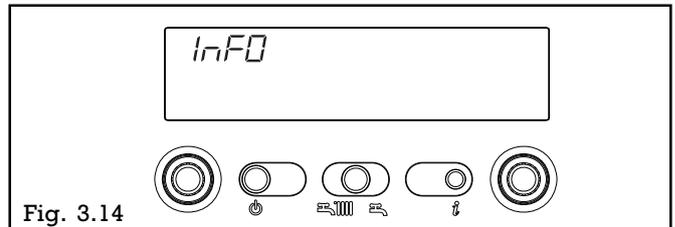


Fig. 3.14

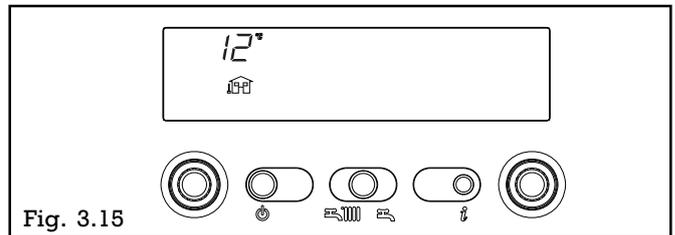


Fig. 3.15

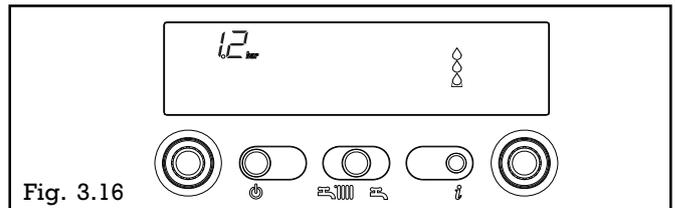


Fig. 3.16

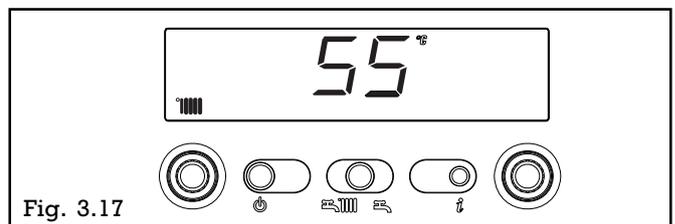


Fig. 3.17

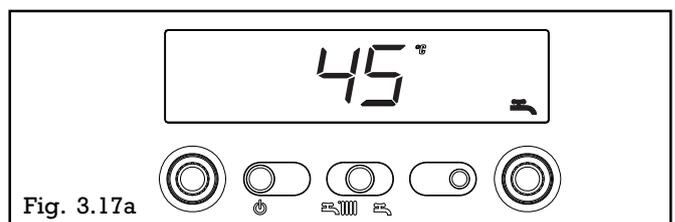


Fig. 3.17a

3.9 Changement de gaz

La chaudière est livrée d'usine pour fonctionner aux gaz naturels. La transformation de la chaudière pour le passage des gaz de la deuxième famille aux gaz de la troisième famille (butane, propane) s'effectue par changement des injecteurs brûleur, suppression du diaphragme, réglage des pressions gaz au brûleur (maxi et mini), scellage de ces réglages avec du vernis et apposition de l'étiquette de réglage de gaz.

Inversement, la transformation de la chaudière pour le passage des gaz de la troisième famille (butane, propane) aux gaz naturels s'effectue par changement des injecteurs brûleur, ajout du diaphragme, réglage des pressions gaz au brûleur (maxi et mini), scellage de ces réglages avec du vernis et apposition de l'étiquette de réglage de gaz. Cette opération doit être exécutée par un professionnel qualifié.

Mise en place des sets de conversion

- S'assurer que le robinet d'arrêt gaz est fermé et couper l'alimentation électrique de la chaudière
- Déposer le cache tuyauterie, l'habillage et la face avant et le dessous de chambre de combustion (fig.3.18a)
- Déconnecter le câble de l'électrode
- Déposer le brûleur (4 vis) en laissant l'électrode en place
- Remplacer les injecteurs en place par ceux fournis avec le set (clé de 7) et changer leur joint (fig.3.18b)
- Démontér la tuyauterie gaz au niveau de la vanne gaz et retirer le diaphragme placé à la sortie de celle-ci dans le cas d'une transformation au GPL (fig.3.18c). Mettre en place le diaphragme fourni avec le set dans le cas d'une transformation aux gaz naturels
- Procéder à la remise en place des différentes pièces précédemment démontées (respecter l'ordre inverse)
- Coller la nouvelle étiquette de réglage gaz fourni avec le set à la place de celle en place sur la chaudière
- Brancher électriquement la chaudière et ouvrir le robinet gaz.

Réglages des pressions brûleur

- Se référer au tableau de la page 7 pour connaître les différentes pressions se rapportant au gaz utilisé
- Suivre la procédure de réglages des pressions maxi et mini du paragraphe 3.11.

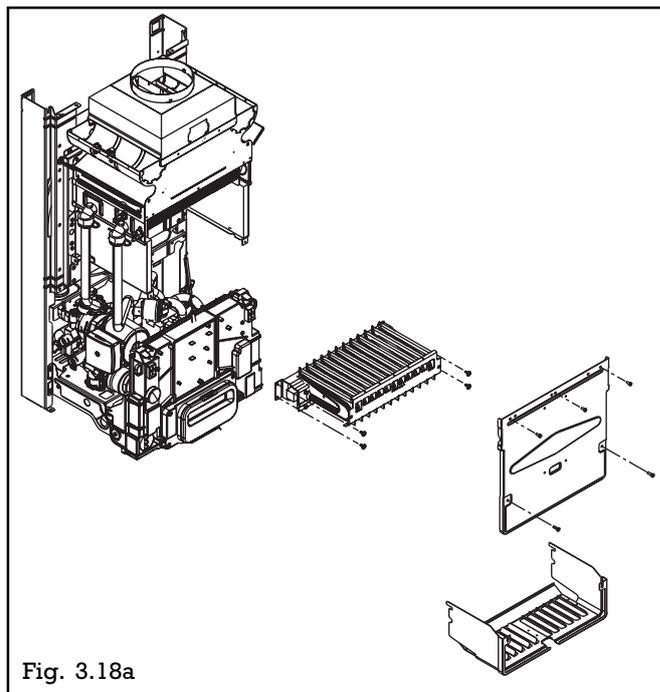


Fig. 3.18a

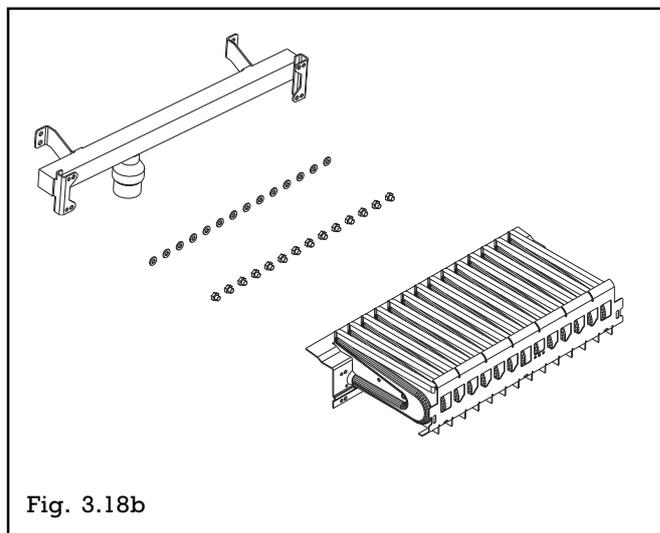


Fig. 3.18b

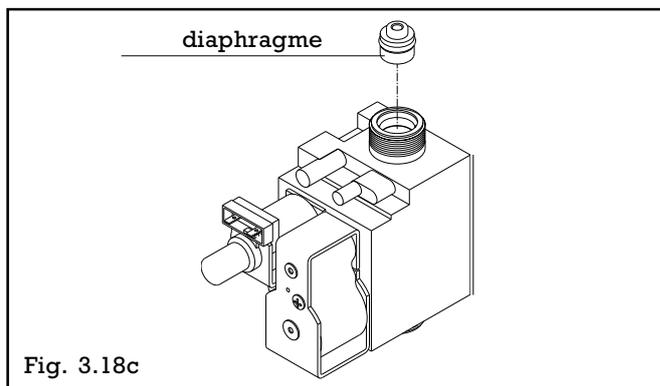


Fig. 3.18c

3.10 Configuration des paramètres

Mettre la chaudière en position OFF en appuyant sur la touche  jusqu'à l'affichage de -- (fig. 3.19).

Lors de la modification des paramètres, la touche "mode de fonctionnement" sert de touche SELECTION et VALIDATION et la touche  sert de touche SORTIE.

Si aucune validation n'est donnée dans les 10 secondes qui suivent la modification d'un paramètre, la dernière valeur n'est pas mémorisée et le système garde la valeur configurée auparavant.

Il y a 2 programmes de modification:

- le programme REGLAGES reprenant les paramètres nécessaires lors de la mise en route de la chaudière (voir tableau du § 3.11.1)
- le programme REGULATION reprenant tous les paramètres configurables (voir tableau du § 3.10.3).

Ces 2 programmes sont accessibles à l'aide d'un code d'accès inscrit à l'arrière du tableau de commande.

3.10.1 Accès aux programmes de modification

Appuyer en même temps sur la touche "mode de fonctionnement" et sur la touche  pendant 10 secondes environ jusqu'à l'affichage de Code (fig. 3.20).

Appuyer sur la touche SELECTION/VALIDATION puis saisir le code d'accès aux programmes de modification des paramètres en tournant le sélecteur de température sanitaire jusqu'à la valeur voulue.

Confirmer l'entrée en appuyant sur la touche SELECTION/VALIDATION.

3.10.2 Modification des paramètres

Tourner le sélecteur de température sanitaire pour faire défiler les numéros des paramètres du tableau (2 grands chiffres au centre de l'afficheur) (fig. 3.21).

Sélectionner le paramètre à modifier puis procéder de la façon suivante:

- appuyer sur la touche SELECTION/VALIDATION pour accéder à la modification de la valeur du paramètre : la valeur configurée précédemment clignotera (fig. 3.22)
- tourner le sélecteur de température sanitaire pour régler la valeur souhaitée
- confirmer la nouvelle valeur configurée en appuyant sur la touche SELECTION/VALIDATION: les chiffres cesseront de clignoter.

Répéter la procédure pour chaque paramètre à modifier. Sortir du programme de modification en appuyant sur la touche SORTIE. La chaudière se remet dans l'état -- (éteint).

Appuyez sur la touche  pour rétablir le fonctionnement de la chaudière (fig. 3.19).

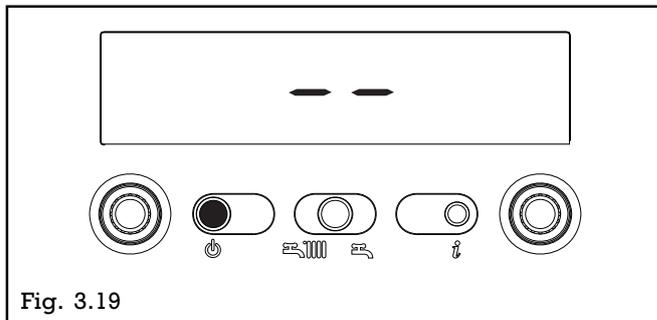


Fig. 3.19

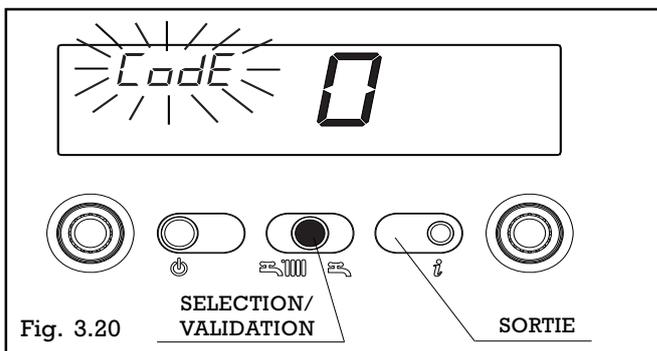


Fig. 3.20

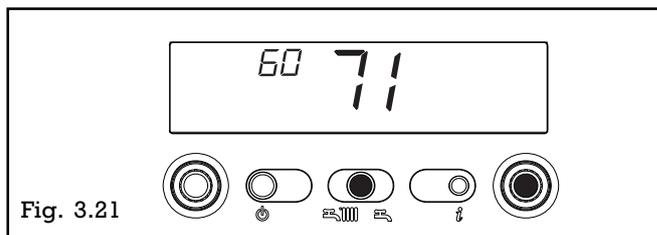


Fig. 3.21

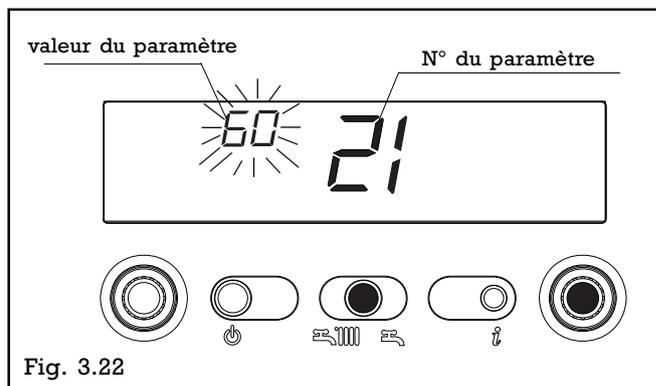


Fig. 3.22

3.10.3 Liste des paramètres du programme régulation

| N° PAR. | DESCRIPTION PARAMÈTRES | UNITÉ DE MESURE | MINI | MAXI | RÉGLAGE USINE | RÉGLAGE A L'INSTALLATION |
|---------|--|-----------------|--|------|---------------|--------------------------|
| 1 | TYPE DE GAZ | | 1 GAZ NATURELS 2 GPL 3 GAZ NATURELS (France) | | 3 | |
| 3 | TYPE DE BÂTIMENT (+) (*) | mn | 5 | 20 | 5 | |
| 10 | MODE SANITAIRE | | 0 (sans) 1 (instantanée) 2 (miniaccumulation) 3 (ballon séparé avec thermostat) 4 (ballon séparé avec sonde) | | 1 | |
| 11 | TEMPERATURE EAU CHAUDE SANITAIRE MAXIMALE | °C | 40 | 60 | 60 | |
| 12 | PARAMÈTRE NON UTILISABLE SUR CE MODÈLE. NE PAS MODIFIER LA CONFIGURATION | | | | 60 | |
| 13 | PARAMÈTRE NON UTILISABLE SUR CE MODÈLE. NE PAS MODIFIER LA CONFIGURATION | | | | 80 | |
| 14 | PARAMÈTRE NON UTILISABLE SUR CE MODÈLE. NE PAS MODIFIER LA CONFIGURATION | | | | 5 | |
| 20 | PARAMÈTRE NON UTILISABLE SUR CE MODÈLE. NE PAS MODIFIER LA CONFIGURATION | | | | 1 | |
| 21 | TEMPÉRATURE MAXIMALE DEPART CIRCUIT 1 | °C | 45 | 80 | 80 | |
| 22 | PARAMÈTRE NON UTILISABLE SUR CE MODÈLE. NE PAS MODIFIER LA CONFIGURATION | | | | 40 | |
| 28 | TEMPORISATION PUISSANCE MAXI CHAUFFAGE RÉDUITE | mn | 0 | 20 | 15 | |
| 29 | TEMPORISATION ARRÊT CHAUFFAGE | mn | 0 | 20 | 3 | |
| 30 | FONCTION SUPPRESSION TEMPORISATION CHAUFFAGE | - | 0 (NON) 1 (OUI) | | 0 | |
| 40 | TYPE FONCTIONNEMENT THERMOSTAT SANITAIRE | | 0 (NON) 1 (AUTO) 2 (ON) | | 1 | |
| 41 | FONCTION PRECHAUFFAGE | | 0 (NON) 1 (AUTO) 2 (ON) | | 0 | |
| 42 | FONCTION AUTO | | 0 (NON) 1 (AUTO) | | 1 | |
| 43 | FONCTION BOOSTER | | 0 (NON) 1 (AUTO) | | 1 | |
| 44 | REGULATION PAR SONDE EXTERIEURE | | 0 (NON) 1 (AUTO) | | 1 | |
| 45 | PENTE COURBE DE CHAUFFE | - | 2,5 | 40 | 20 | |
| 48 | PARAMÈTRE NON UTILISABLE SUR CE MODÈLE. NE PAS MODIFIER LA CONFIGURATION | | | | 0 | |
| 50 | PARAMÈTRE NON UTILISABLE SUR CE MODÈLE. NE PAS MODIFIER LA CONFIGURATION | | | | 1 | |
| 61 | TEMPERATURE HORS GEL SANITAIRE | °C | 0 | 10 | 4 | |
| 62 | TEMPÉRATURE HORS GEL CHAUFFAGE | °C | 0 | 10 | 6 | |
| 85 | PARAMÈTRE NON UTILISABLE SUR CE MODÈLE. NE PAS MODIFIER LA CONFIGURATION | | | | 0 | |
| 86 | PARAMÈTRE NON UTILISABLE SUR CE MODÈLE. NE PAS MODIFIER LA CONFIGURATION | | | | 0.6 | |

(*) Paramètres affichés seulement avec sonde extérieure reliée et paramètre 44 en 1 (AUTO).

(+) Pour édifices avec bonne isolation choisir valeurs voisines de 20, pour édifices avec faible isolation choisir valeurs voisines de 5.

Paramètre 45 "Pente courbe de chauffe (OTC)"

Le choix de la courbe doit être fait en fonction de la zone géographique et du type d'installation.

$$OTC = \frac{10 \times T_m - 20}{20 - T_e}$$

T m. = température maximale départ chauffage

T e. = température extérieure minimale de la zone géographique

3.10.4 Configuration de la régulation sans thermostat d'ambiance

Les fonctions AUTO (paramètre 42) et BOOSTER (paramètre 43) doivent être annulées (= 0).

3.10.5 Configuration de la régulation avec kit plancher chauffant

Les fonctions AUTO (paramètre 42) et BOOSTER (paramètre 43) doivent être annulées (= 0).

Se référer à la notice technique du kit et à ses accessoires propres concernant leurs raccordements électriques.

3.11 Réglages

La chaudière a été réglée en usine par le constructeur. Dans le cas d'un changement de gaz ou d'un remplacement de la vanne gaz, il est nécessaire d'effectuer de nouveaux réglages.

⚠ Les réglages des puissances maximum et minimum doivent être effectués dans l'ordre indiqué et exclusivement par un professionnel qualifié.

Dévisser la vis de fixation **G** du cache tuyauterie (fig. 3.23c). Retirer le cache tuyauteries (fig. 3.23b) et l'habillage de chaudière (2 vis) (fig. 3.23a).

Mettre la chaudière en position OFF en appuyant sur la touche  jusqu'à l'affichage de "--" (fig. 3.25).

Dévisser de deux tours la vis de la prise de pression placée sur la tuyauterie gaz entre le bloc gaz et le brûleur et y connecter le manomètre (fig. 3.24).

Lors de la modification des paramètres, la touche "mode de fonctionnement" sert de touche SELECTION et VALIDATION et la touche  sert de touche SORTIE (fig. 3.26). Si aucune validation n'est donnée dans les 10 secondes qui suivent la modification d'un paramètre, la dernière valeur n'est pas mémorisée et le système garde la valeur configurée auparavant.

L'accès au programme REGLAGES (code d'accès inscrit à l'arrière du tableau de commande) et la modification des paramètres s'effectuent comme décrits aux § 3.10.1 et 3.10.2.

3.11.1 Liste des paramètres du programme réglages

- 1 type de gaz
- 10 mode sanitaire (ne pas modifier ce paramètre)
- 3 type de bâtiment (affiché uniquement si une sonde extérieure est branchée)
- 45 pente courbe de chauffe circuit (s'affiche uniquement si une sonde extérieure est branchée)
- HH fonctionnement chaudière à la puissance maximum
- LL fonctionnement chaudière à la puissance minimum
- 23 réglage du maxi électrique chauffage
- 24 réglage du mini électrique chauffage

⚠ Les paramètres ne doivent être modifiés qu'en cas de nécessité et uniquement par un professionnel qualifié. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de configuration erronée de ce paramètre.

3.11.2 Configuration des paramètres lors d'un changement de gaz

• PARAMETRE 1: TYPE DE GAZ

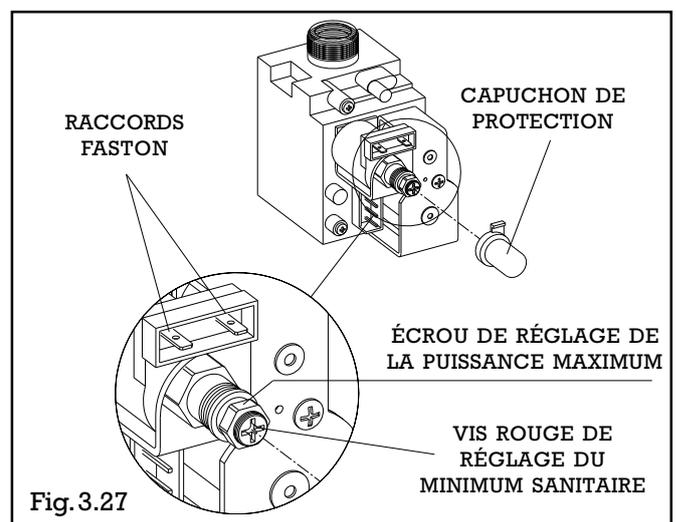
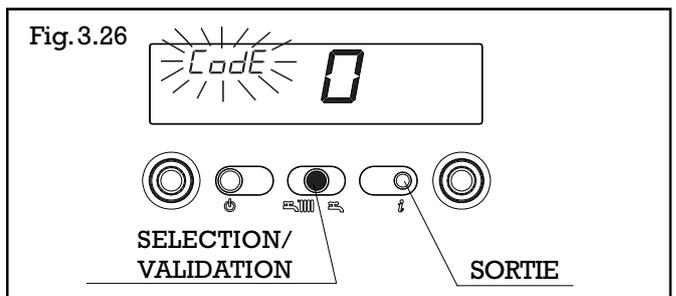
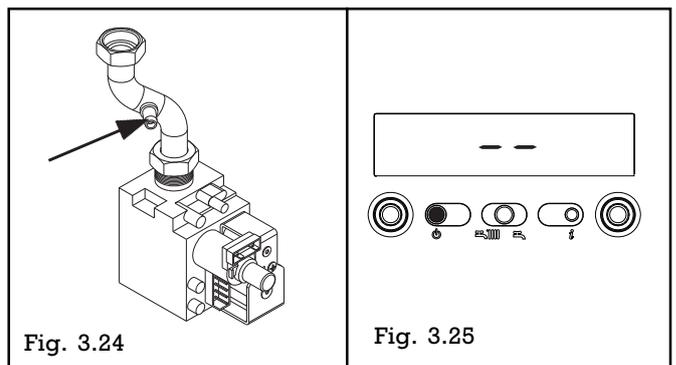
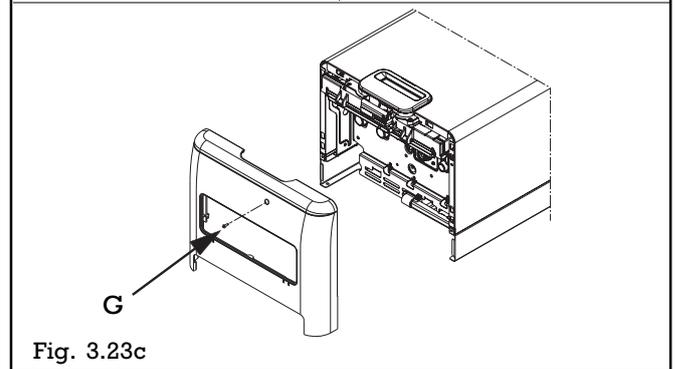
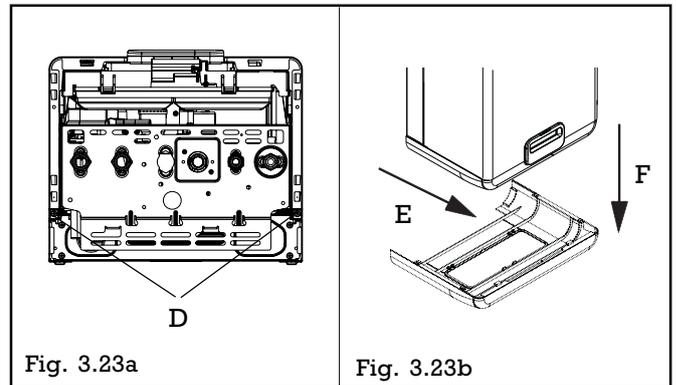
Paramètre à configurer suivant le type de gaz:
= 2 GPL
= 3 GAZ NATURELS (France)

Il est strictement interdit de configurer le type de gaz sur des valeurs autres que celles indiquées sur la plaque signalétique de la chaudière.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de configuration du paramètre 1 avec des valeurs autres que celle indiquées sur la plaque signalétique de la chaudière.

• RÉGLAGE DE LA PUISSANCE MAXIMUM (HH).

- Sélectionner le paramètre HH du programme REGLAGES et attendre que la chaudière s'allume.
- Retirer le capuchon plastique de la bobine de modulation de la vanne gaz (fig. 3.27).
- Avec une clef de 10 agir sur l'écrou de réglage de la puissance maximale jusqu'à obtention de pression maxi indiquée dans le tableau en page 7



- Attendre que la pression lue sur le manomètre se stabilise à la valeur désirée.
- **RÉGLAGE DE LA PUISSANCE MINIMUM (LL)**
- Sélectionner le paramètre LL et attendre que la chaudière fonctionne au mini.
- Avec un tournevis cruciforme, agir sur le **vis rouge** de réglage du minimum jusqu'à obtention de pression mini indiquée dans le tableau en page 7. **Ne pas appuyer sur la vis.**

Sortir du menu RÉGLAGES en appuyant sur la touche SORTIE.

La chaudière se replace dans l'état "- -" éteint.

- Débrancher le manomètre et revisser la vis de prise de pression.

Pour rétablir le fonctionnement presser la touche .



Sceller les différents réglages de la vanne gaz avec du vernis.

3.12 Entretien

Avant toute intervention, s'assurer que l'alimentation électrique générale et la vanne d'alimentation en combustible sont coupées.

L'entretien de la chaudière et du circuit d'évacuation des fumées doivent être effectués régulièrement afin de maintenir son rendement élevé. Suivant les conditions de fonctionnement, l'opération d'entretien sera effectuée une ou deux fois par an.

Ne jamais effectuer le nettoyage de l'appareil, ni de l'une de ses parties avec des substances facilement inflammables (ex. essence, alcool, etc..)

Ne jamais nettoyer les panneaux, les parties peintes, les parties en plastique avec des diluants pour peinture. Les panneaux doivent être nettoyés uniquement avec de l'eau savonneuse.

3.12.1 Programme d'entretien périodique

OPERATIONS

| | 1ère année | 2ème année |
|--|------------|------------|
| CONTROLE DES COMPOSANTS D'ETANCHEITE | • | • |
| NETTOYAGE ECHANGEUR THERMIQUE COTE FUMEEES | • | • |
| NETTOYAGE CHAMBRE DE COMBUSTION | • | • |
| VERIFICATION DU DEBIT GAZ ET REGLAGE EVENTUEL | • | • |
| VERIFICATION DISPOSITIFS SECURITE FUMEEES | • | • |
| VERIFICATION DISPOSITIFS SECURITE EAU ET GAZ | • | • |
| NETTOYAGE BRULEUR ET VERIFICATION DE L'ELECTRODE | • | • |
| CONTROLE FONCTIONNEMENT HYDRAULIQUE | • | • |
| ANALYSE COMBUSTION | - | • |
| VERIFICATION ETANCHEITE DE LA LIGNE GAZ | - | • |
| NETTOYAGE INTERNE DES ECHANGEURS | - | • |
| CONTROLE FIABILITE DES COMPOSANTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES | - | • |

3.12.2 Entretien des différents circuits

Circuits de combustion

- Déposer le cache tuyauterie et l'habillage
- Déposer la face avant et le dessous de la chambre de combustion
- Déconnecter le câble de l'électrode
- Enlever les vis de fixation du brûleur et le déposer en le basculant
- Brosser le brûleur
- Déconnecter le conduit de raccordement et contrôler son état

Circuits hydrauliques

- Fermer les 2 vannes d'isolement chauffage (départ et retour). Vidanger la chaudière
- Débrancher les sondes et thermostat, désolidariser l'échangeur des tuyauteries et le glisser vers l'avant. Rincer et désembouer le circuit primaire si nécessaire (dans ce cas effectuer les mêmes opérations pour le circuit radiateur). Le détartrage à la pompe ne peut s'effectuer que directement sur les raccords de l'échangeur. Nettoyer l'échangeur extérieurement.
- Vérifier le vase d'expansion (pression azote = 1 bar) et la soupape de sécurité.
- Retirer les 2 vis de fixation du préparateur sanitaire, le dégager vers l'arrière et le sortir par la droite.
- Désembouer et détartrer ce préparateur sanitaire si nécessaire.

Remontage: procéder à la remise en place des différentes pièces précédemment démontées (respecter l'ordre inverse). Ouvrir les différentes vannes, remettre la chaudière en pression et purger. Vérifier les bonnes étanchéités eau, gaz et évacuation des produits de combustion.

3.12.3 Vérification des paramètres de combustion

Sélectionner le paramètre HH du programme REGLAGES (voir § 3.11) : la chaudière fonctionne à la puissance maximum pour 4 minutes.

Le trou pour l'insertion des instruments pour l'analyse de la combustion doit être effectué sur le tuyau rectiligne placé après la sortie de la boîte à fumées (fig. 3.28) selon la réglementation en vigueur.

La sonde servant à l'analyse des fumées doit être engagée jusqu'à la butée.

IMPORTANT

Même pendant la phase d'analyse de la combustion, la fonction qui éteint la chaudière lorsque la température de l'eau atteint la limite maximum d'environ 90°C reste active.

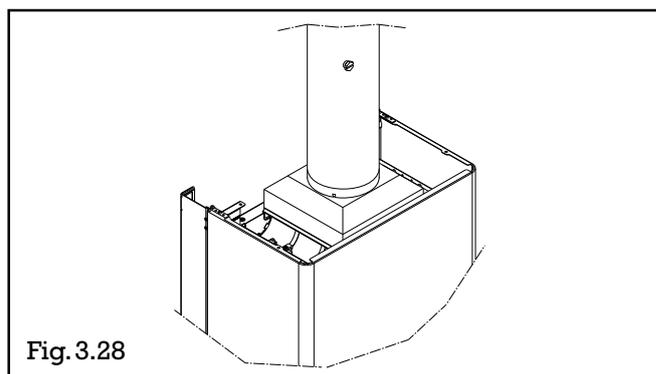
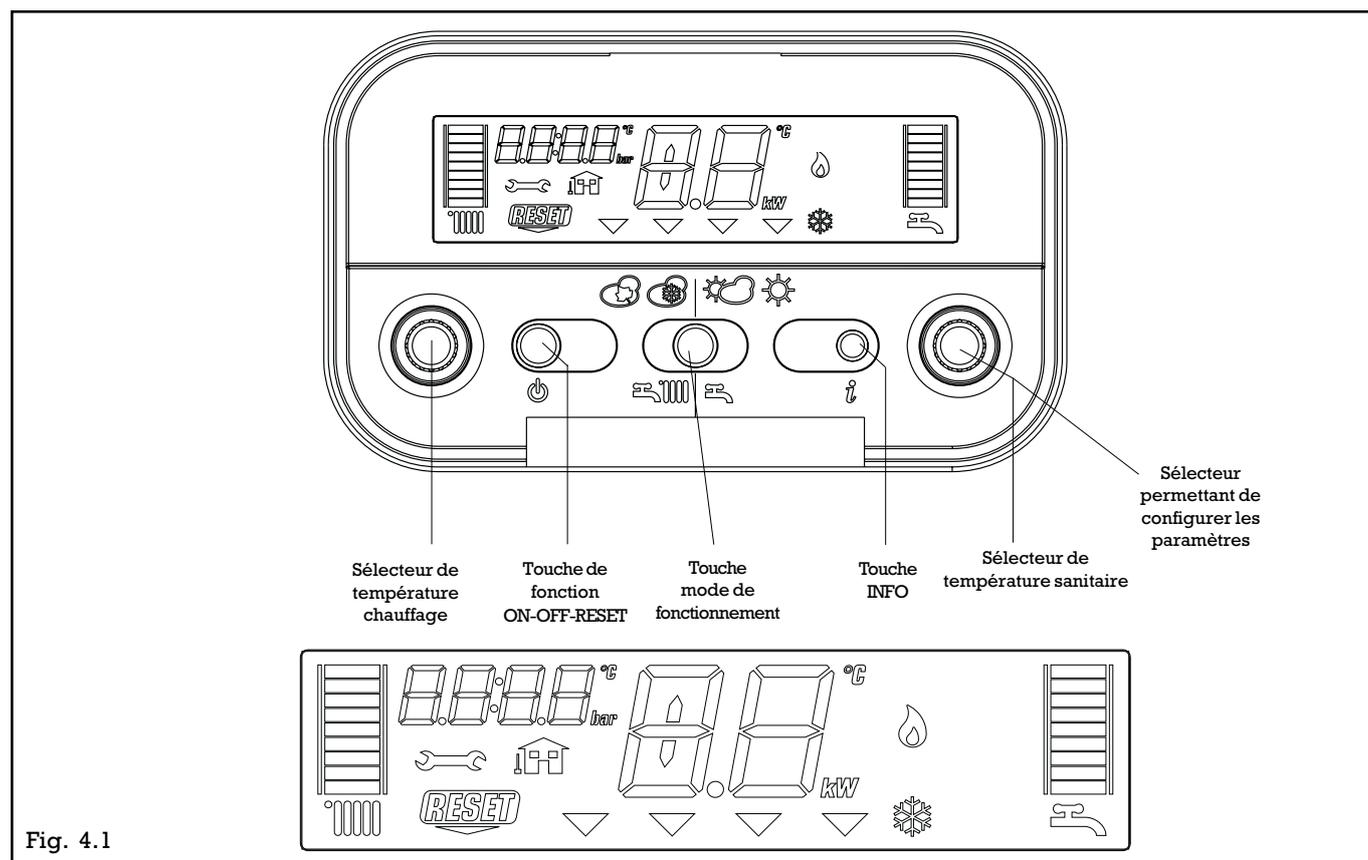


Fig. 3.28

4 INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATEUR

Tableau de commande



Description des commandes

Sélecteur de température chauffage: permet de consigner la valeur de la température de l'eau de chauffage

Sélecteur de température sanitaire: permet de consigner la valeur de la température de l'eau sanitaire

Touche de fonction

- ON chaudière alimentée électriquement, en attente de demande de fonctionnement (🔌 - 🔌)
- OFF chaudière alimentée électriquement mais à l'arrêt
- RESET permet de rétablir le fonctionnement après une anomalie de fonctionnement.

Touche mode de fonctionnement: permet de choisir le mode de fonctionnement adapté à chaque situation (🍂 automne - ❄️ hiver - 🌸 printemps - ☀️ été).

Touche Info: permet d'afficher des informations sur l'état de fonctionnement de l'appareil.

Description des icônes

- échelle graduée de la température de l'eau de chauffage avec icône de fonction chauffage
- échelle graduée de la température de l'eau sanitaire avec icône de fonction sanitaire
- icône anomalie (détaillé en page 28)
- icône réarmement nécessaire (détaillé en page 28)
- valeur de la pression hydraulique
- icône du branchement de la sonde extérieure
- température du chauffage/sanitaire ou
- anomalie de fonctionnement (par ex. 10 - absence de flamme)
- indicateur de sélection des fonctions (se place en face du type de fonctionnement choisi (🍂 automne - ❄️ hiver - 🌸 printemps - ☀️ été))
- icône de fonctionnement du brûleur
- icône de la fonction antigel active.

4.1 Première mise en service

- ⚠ La chaudière a été réglée par un installateur qualifié pour fonctionner avec le type de gaz distribué. Dans le cas d'un changement de distribution de gaz, il est nécessaire de modifier les réglages et certains organes de l'appareil. Ces modifications ne peuvent être effectuées que par un professionnel qualifié.
- ⚠ Ne pas essayer de réparer l'appareil en cas de panne et/ou de mauvais fonctionnement.
- ⚠ Prendre connaissance des recommandations du paragraphe 1 en début de notice.

Pour un meilleur confort et une utilisation rationnelle de la chaleur, l'installation d'un thermostat d'ambiance permettra de profiter d'apports thermiques gratuits. Dès la mise en route de la chaudière, il est vivement conseillé de souscrire un contrat d'entretien avec un professionnel qualifié assurant le suivi de la chaudière et de son bon fonctionnement.

4.2 Mise en route de la chaudière

Le premier allumage de la chaudière doit être effectué avec le professionnel qualifié qui fournira toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement de l'appareil.

Par la suite, au cas où il serait nécessaire de remettre l'appareil en service, suivre attentivement les opérations décrites ci-après.

S'assurer que l'installation est bien remplie d'eau et correctement purgée et que la pression hydraulique est suffisante (environ 1,5 bar).

Mettre la chaudière sous tension.

Ouvrir le robinet gaz en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre la manette placée sous la chaudière (fig. 4.2) au travers de l'ouverture du cache tuyauterie inférieur.

Quand la chaudière est alimentée électriquement, elle effectue automatiquement une série de vérifications et une série de chiffres et de lettres défilent sur l'afficheur. Si problème, le chiffre "0" clignote sur l'afficheur. Il est nécessaire de faire appel au professionnel assurant le suivi de l'installation.

- ⚠ La chaudière se rallume dans l'état dans lequel elle était avant extinction: si elle se trouvait en position OFF, l'afficheur montre deux segments en son centre (fig. 4.3).

Appuyer sur la touche  pour activer le fonctionnement.

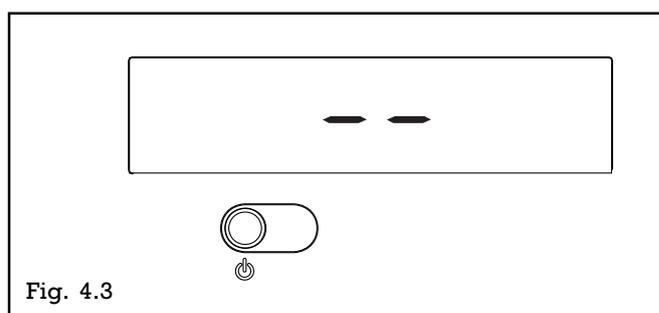
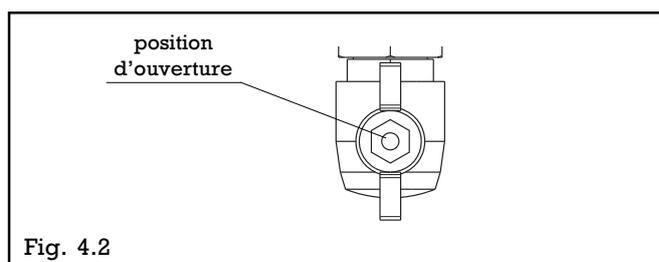
4.2.1 Modes de fonctionnement

Appuyer sur la touche mode de fonctionnement jusqu'à ce que l'indicateur se place sur le mode voulu, selon le type de fonctionnement choisi.

AUTOMNE : chauffage de l'installation et production d'eau chaude sanitaire par ballon séparé (si installé). En chauffage, une fonction AUTO est active pour permettre d'atteindre plus rapidement la température ambiante souhaitée.

HIVER : chauffage de l'installation et production d'eau chaude sanitaire par ballon séparé (si installé). En chauffage, une fonction BOOSTER est active pour permettre d'atteindre plus rapidement la température ambiante souhaitée.

PRINTEMPS  = **ÉTÉ** : uniquement production d'eau chaude sanitaire.



Réglage de la température de l'eau de chauffage (sans régulation par sonde extérieure)

En mode automne ou hiver, agir sur le sélecteur de température chauffage **A** (fig. 4.4) pour régler la température de l'eau du circuit chauffage.

En sens horaire, la température augmente, en sens contraire elle diminue.

Les segments de la barre graphique s'affichent (tous les 5°C) au fur et à mesure que la température augmente et la valeur de la température réglée s'affiche sur l'écran. En mode automne, la fonction AUTO est active (si paramétrée) pour un réglage de 55 à 65 °C : le symbole et l'échelle graduée correspondant clignotent. Sur demande de chaleur continue du thermostat d'ambiance, la température de l'eau de chauffage augmentera progressivement pour satisfaire plus rapidement la demande de chaleur.

En mode hiver, la fonction BOOSTER est active (si paramétrée) quelque soit le réglage de température.

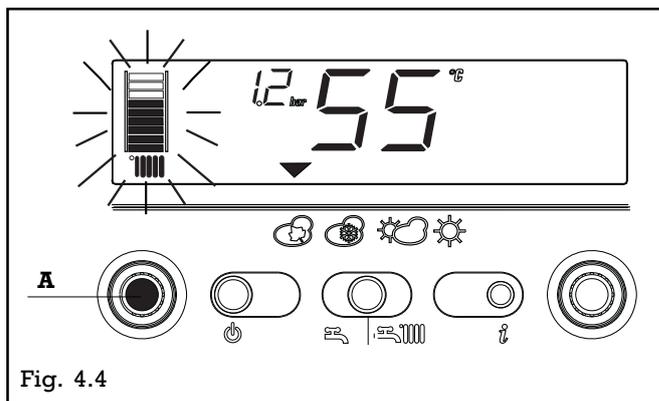


Fig. 4.4

Réglage de la température de l'eau de chauffage (avec régulation par sonde extérieure)

Lorsqu'une sonde extérieure est installée, la régulation calcule automatiquement la valeur de la température de l'eau de chauffage et adapte rapidement la température ambiante en fonction des variations de la température extérieure et de la demande du thermostat d'ambiance. Seul le segment central de la barre apparaît éclairé (fig. 4.5).

Pour modifier la température ambiante, agir sur le sélecteur de température chauffage. En sens horaire, la valeur de correction de la température augmente, en sens contraire elle diminue.

Les segments de la barre graphique s'éclairent (à chaque niveau de confort choisi) et la valeur de correction s'affiche sur l'écran, la plage de correction est comprise entre - 5 et + 5 niveaux de confort (fig. 4.6).

Si votre installation ne comporte pas de thermostat d'ambiance, demander à votre professionnel de désactiver les fonctions AUTO et BOOSTER.

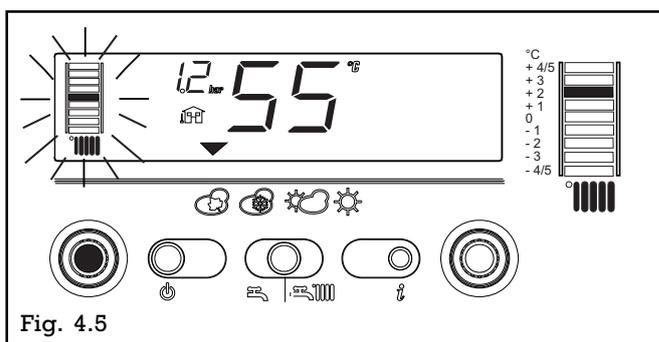


Fig. 4.5

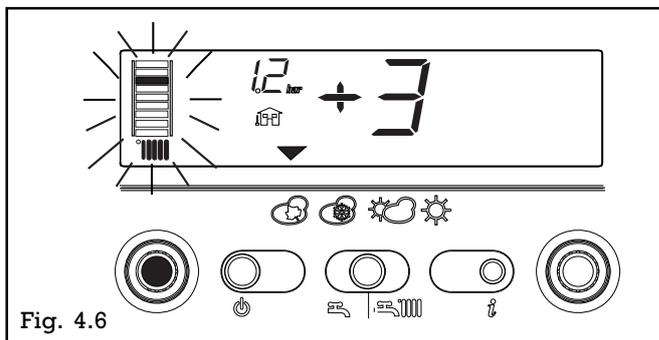


Fig. 4.6

Réglage de la température de l'eau chaude sanitaire

Agir sur le sélecteur **D** pour régler la température sanitaire souhaitée: en sens horaire la température augmente, en sens contraire elle diminue (fig. 4.7).

Les segments de la barre graphique s'éclairent (tous les 3°C) au fur et à mesure que la température augmente et la valeur de la température réglée s'affiche sur l'écran. La consigne est mémorisée après 4 secondes et la température chaudière s'affiche à nouveau sur l'écran.

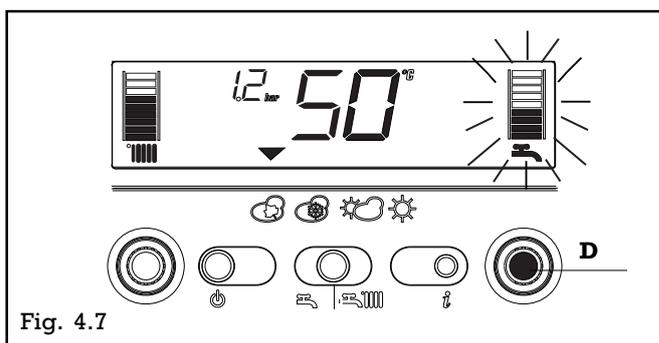


Fig. 4.7

4.2.2 Mise en service de la chaudière

Régler le thermostat d'ambiance sur la température désirée (environ 20 °C).

Si demande de chaleur, la chaudière démarre et l'icône  apparaît indiquant que le brûleur fonctionne. Lorsque la chaudière fonctionne en chauffage, l'icône "  " clignote (fig. 4.8); si la chaudière fonctionne en sanitaire, l'icône "  " clignote. La chaudière reste alors en marche jusqu'à ce que les températures configurées soient atteintes, puis elle se met en attente.

Si une anomalie se présente à l'allumage ou pendant le fonctionnement, la chaudière effectue un "arrêt de sécurité".

Un code d'erreur clignotant s'affiche sur l'écran (fig. 4.9). Se reporter au § 4.5 "Anomalies de fonctionnement".



Fig. 4.8

4.2.3 Affichage informations

En appuyant sur la touche **i**, l'afficheur s'éteint et seule l'inscription InFO reste (fig. 4.10): certaines informations utiles au fonctionnement de la chaudière sont alors consultables.

Appuyer sur la touche pour passer à l'information suivante. Le système revient à son fonctionnement initial dès que la touche **i** n'est plus sollicitée.

Liste infos:

Info 0 affiche l'inscription InFO (fig. 4.10)

Info 1 affiche la température extérieure (ex. 12°C) uniquement si la sonde extérieure est branchée (fig. 4.11).

Les valeurs affichées sont comprises entre -40 et +40°C. Au-delà de ces valeurs, l'afficheur montre " _ _ "

Info 2 affiche la pression hydraulique de l'installation (fig. 4.12)

Info 3 affiche la consigne de température chauffage (fig. 4.13)

Info 4 affiche la consigne de température sanitaire (fig. 4.14)

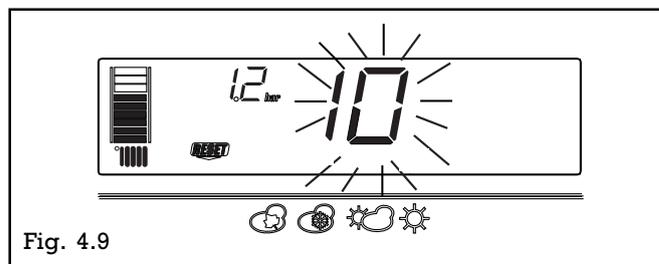


Fig. 4.9

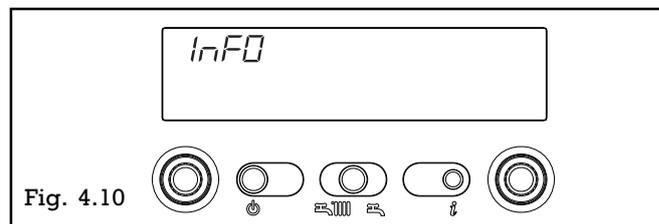


Fig. 4.10

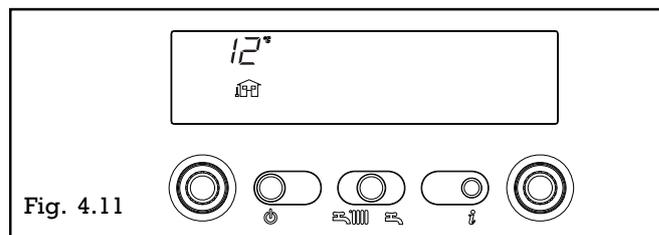


Fig. 4.11

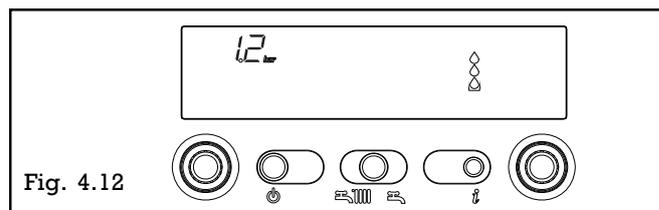


Fig. 4.12

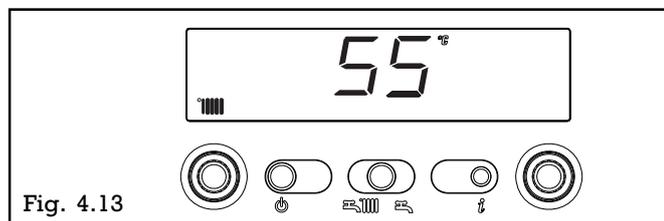


Fig. 4.13

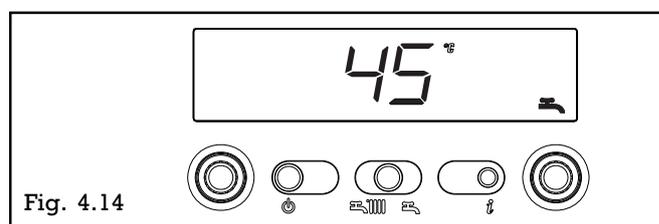


Fig. 4.14

4.3 Arrêt de l'appareil

Arrêt momentané

En cas de courtes absences, appuyer sur la touche pour éteindre la chaudière : affichage de deux segments (fig. 4.15).

La fonction hors gel chaudière reste active sous réserve que l'alimentation électrique soit présente (fig. 4.16) ainsi qu'un cycle de dégivrage du circulateur toutes les 24 heures.

Arrêt prolongé

En cas d'absence prolongée, appuyer sur la touche pour éteindre la chaudière : affichage de deux segments (fig. 4.15).

Fermer l'interrupteur général de l'installation.

Fermer le robinet gaz placé sous la chaudière en tournant la manette dans le sens horaire (fig. 4.17).

Dans ce cas les fonctions hors gel et dégivrage sont inactives.

S'il y a risque de gel, vidanger la chaudière et l'installation ou consulter le professionnel assurant le suivi de l'installation pour l'insertion d'un produit antigel adapté.

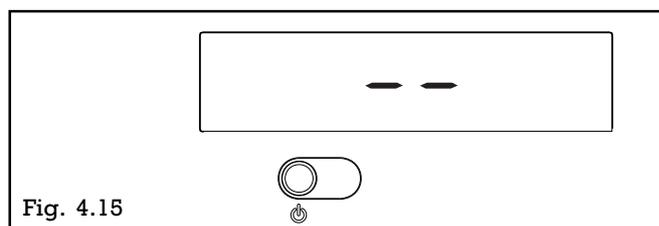


Fig. 4.15

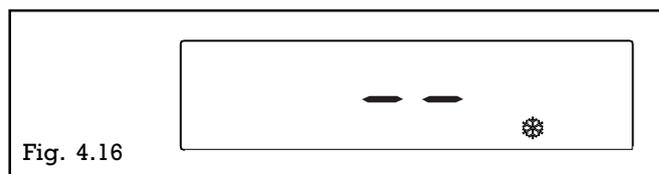


Fig. 4.16

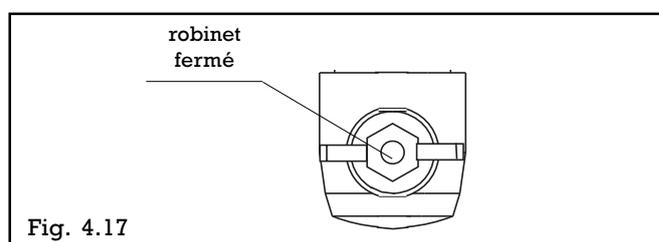
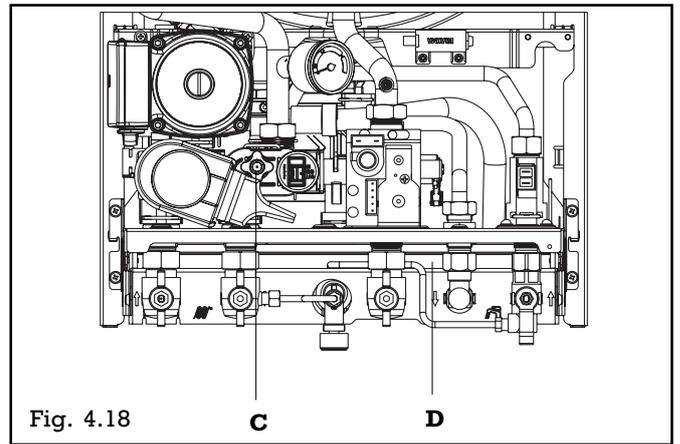


Fig. 4.17

4.4 Vidange de la chaudière

- Éteindre la chaudière
- Ouvrir les purgeurs placés au point les plus haut de l'installation
- Dévisser le robinet de vidange de l'installation (C), l'eau s'écoulera par le collecteur d'évacuation (D) (fig. 4.18)
- Vidanger les points les plus bas de l'installation.



4.5 Anomalies de fonctionnement

Lors d'une anomalie de fonctionnement, la flamme  disparaît et un code clignotant s'affiche ainsi que les icônes  et/ou .

| DESCRIPTION DES ANOMALIES | Code d'erreur | Icône  | Icône  |
|---|---------------|---|---|
| ABSENCE DE FLAMME (D) | 10 | OUI | NON |
| FLAMME PARASITE (T) | 11 | NON | OUI |
| THERMOSTAT LIMITE (D) | 20 | OUI | NON |
| THERMOSTAT FUMÉES (D) | 22 | OUI | OUI |
| PRESSION HYDRAULIQUE INSUFFISANTE (D) (*) | 40 | OUI | NON |
| PRESSION HYDRAULIQUE INSUFFISANTE (T) (*) | 41 | NON | OUI |
| ANOMALIE CAPTEUR DE PRESSION (D) | 42 | OUI | OUI |
| ERREUR PARAMÉTRAGE CARTE ÉLECTRONIQUE (D) | 50-59 | OUI | OUI |
| ERREUR SONDE SANITAIRE (T) (°) | 60 | NON | OUI |
| ERREUR SONDE PRIMAIRE (T) | 71 | NON | OUI |
| ANOMALIE THERMOSTAT BASSE TEMPÉRATURE (T) | 77 | OUI | OUI |

- (D) Définitive
- (T) Temporaire, la chaudière tente de résoudre elle-même l'anomalie.
- (°) Voir remarque à la page suivante.
- (*) Voir paragraphe ci-après.

Remise en fonctionnement après une anomalie

L'affichage uniquement de  indique une anomalie de fonctionnement temporaire que la chaudière tente de résoudre par elle-même. Si elle n'y parvient pas, deux situations sont possibles:

situation A (fig. 4.19)

disparition de , apparition de l'icône  et d'un autre code d'erreur: attendre au moins 10 secondes puis appuyer sur la touche  pour rétablir le fonctionnement. Si la chaudière reprend son cycle de fonctionnement normal, l'anomalie est due à une situation fortuite. Si les tentatives de réarmement restent vaines, il est nécessaire de faire appel au professionnel assurant le suivi de la chaudière et de l'installation.

situation B (fig. 4.20)

avec , apparition de l'icône  et d'un autre code d'erreur: il est nécessaire de faire appel au professionnel assurant le suivi de la chaudière et de l'installation.

Anomalies 40 et 41

Si la pression hydraulique de l'installation atteint 0,6 bars, la valeur de la pression clignote sur l'afficheur (fig. 4.21a). Si elle descend au-dessous du minimum de sécurité (0.3 bar), le code 41 apparaît (fig. 4.21b) pendant un court instant, puis si l'anomalie persiste, le code 40 s'affiche. Réarmer en appuyant sur  et ajouter de l'eau dans l'installation de chauffage jusqu'à ce que la pression atteigne 1,5 bars (à froid). Si cette opération se répète, il est nécessaire de faire appel au professionnel assurant le suivi de la chaudière et de l'installation pour vérifier l'étanchéité globale.

 Un appoint d'eau fréquent (2 à 3 fois par mois) est préjudiciable au bon fonctionnement de l'appareil.

Pour ajouter de l'eau dans l'installation:

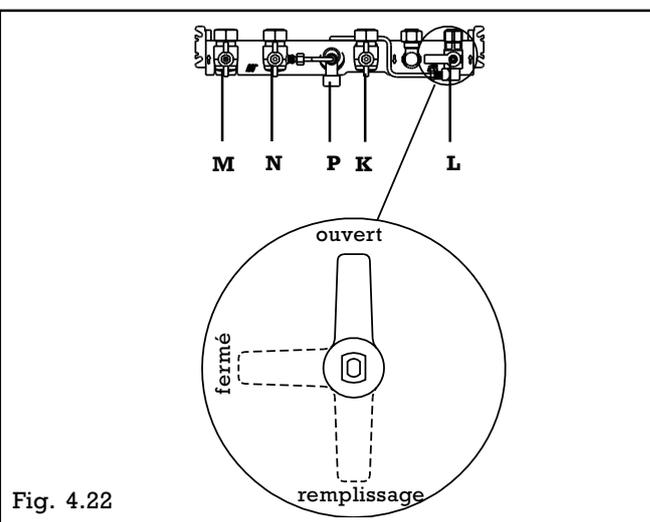
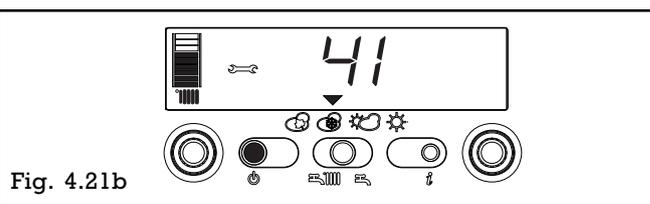
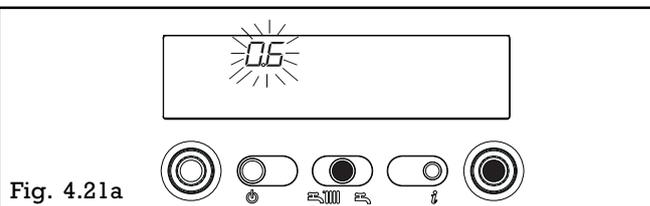
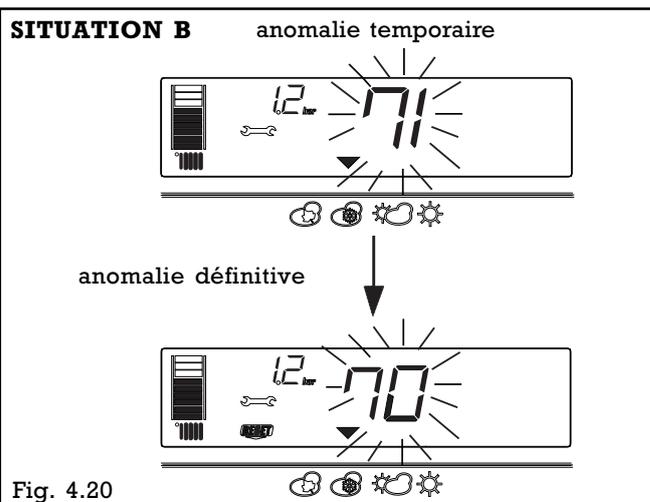
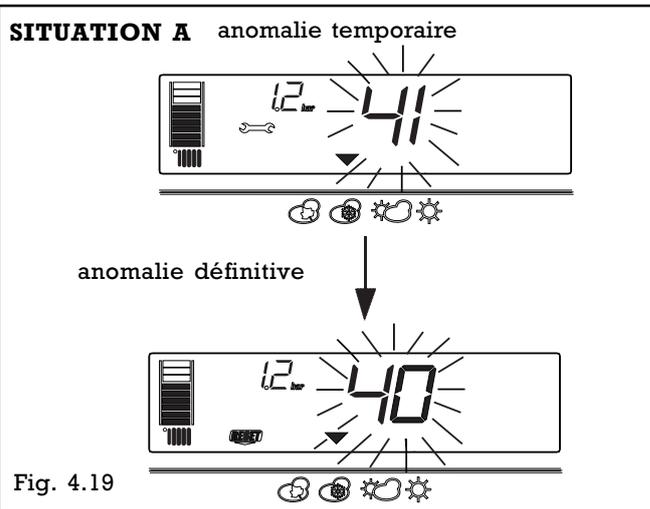
- placer le robinet d'arrivée d'eau froide (**L**) sur la position "remplissage" (fig. 4.22)
- fermer la vanne d'arrêt départ (**N**) (manette à l'horizontale) et laisser la vanne d'arrêt retour (**M**) ouverte (manette à la verticale)
- ouvrir le robinet du disconnecteur (**P**) en le tournant en sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la pression atteigne 1,5 bar
- fermer le robinet du disconnecteur et replacer la vanne d'arrêt départ et le robinet d'arrivée d'eau froide en position "ouvert".

Anomalie 60

La chaudière fonctionne normalement mais la stabilité de la température de l'eau puisée n'est pas garantie (température proche de 50°C). Le code d'erreur 60 s'affiche uniquement lorsque la chaudière est en attente.

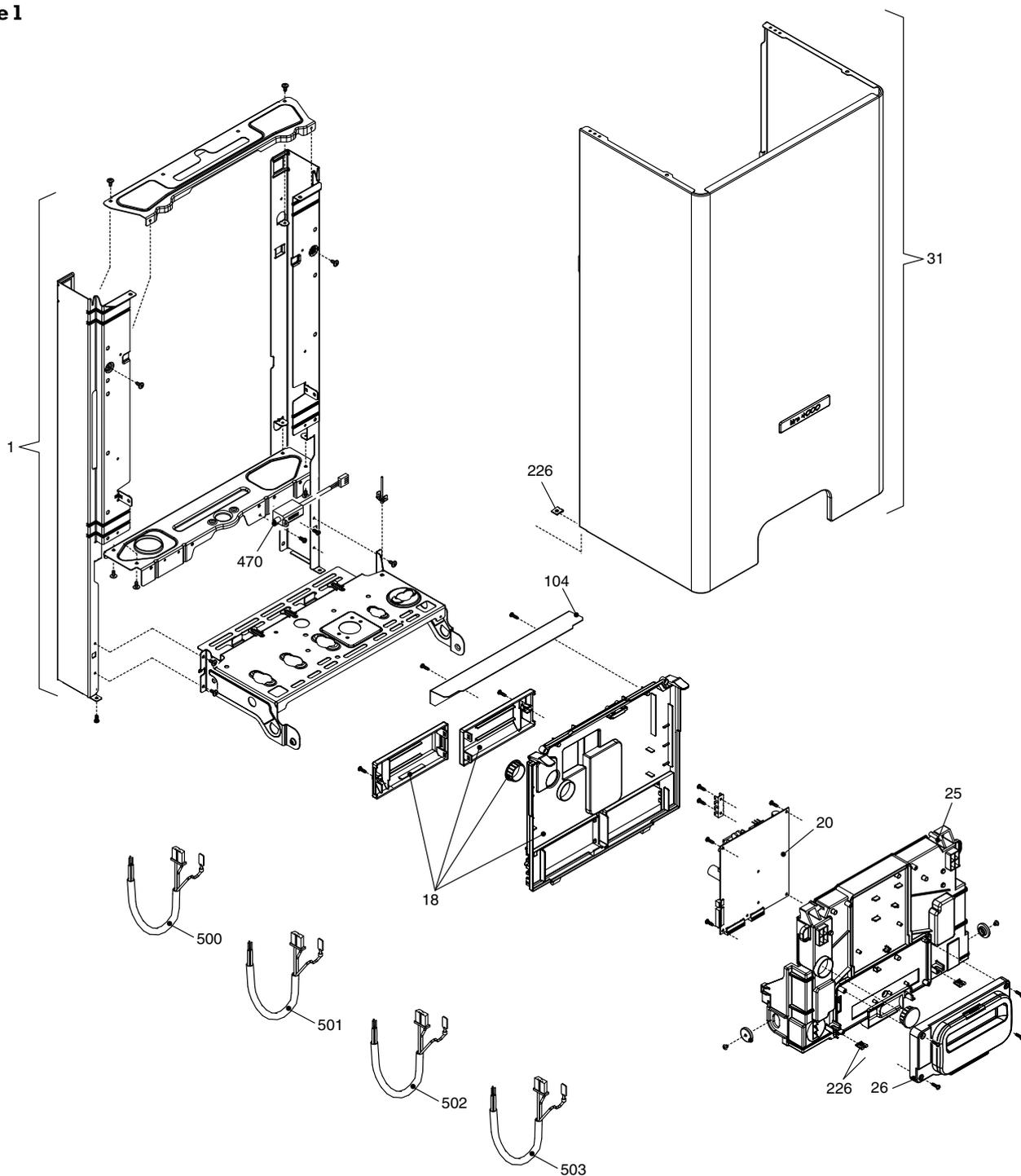
4.6 Entretien

Pour que la chaudière garde son bon rendement, il faut la nettoyer et contrôler 1 à 2 fois par an. Consulter un professionnel qualifié. Nous rappelons qu'il est vivement conseillé de souscrire un contrat d'entretien dès la mise en route de l'appareil. L'habillage de la chaudière se nettoie à l'eau et au savon uniquement. Ne pas utiliser de produits abrasif.



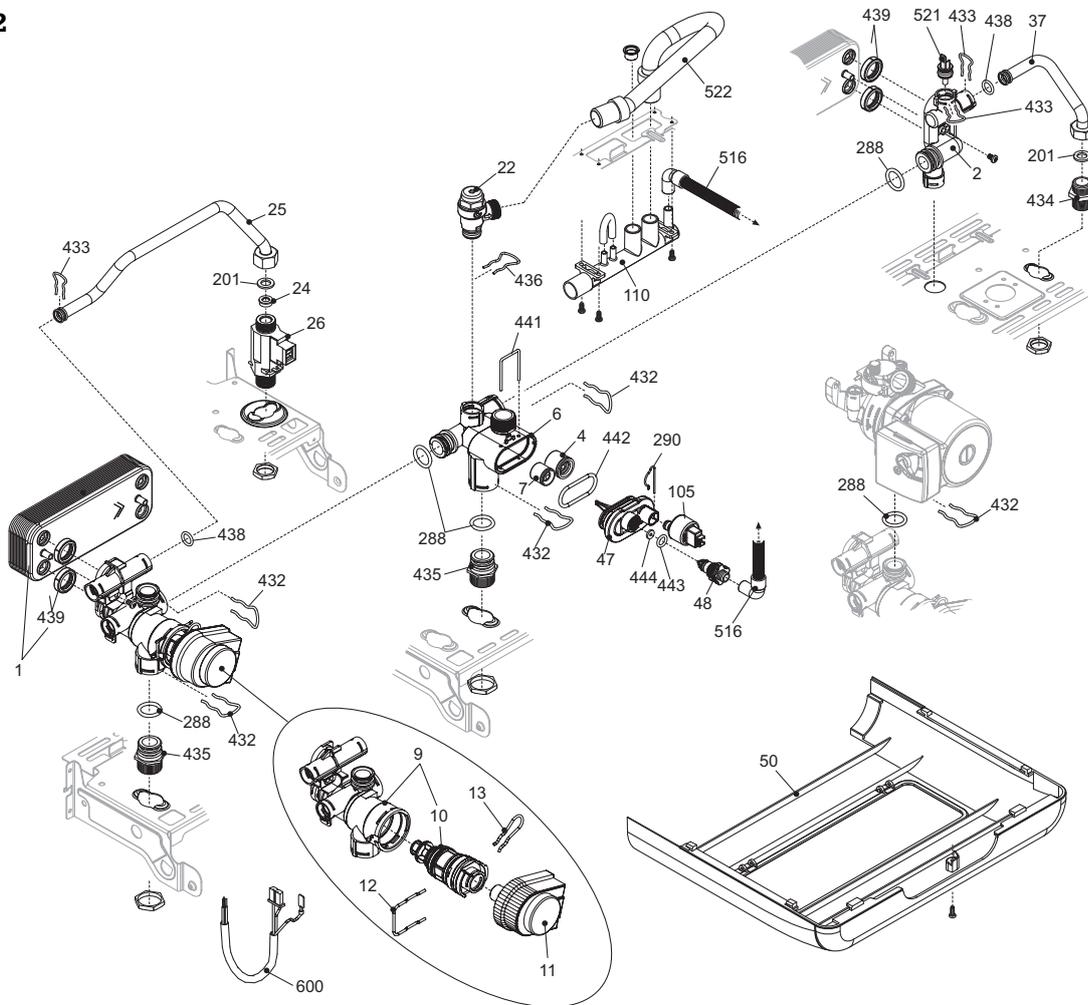
5 PIECES DETACHEES

Vue 1



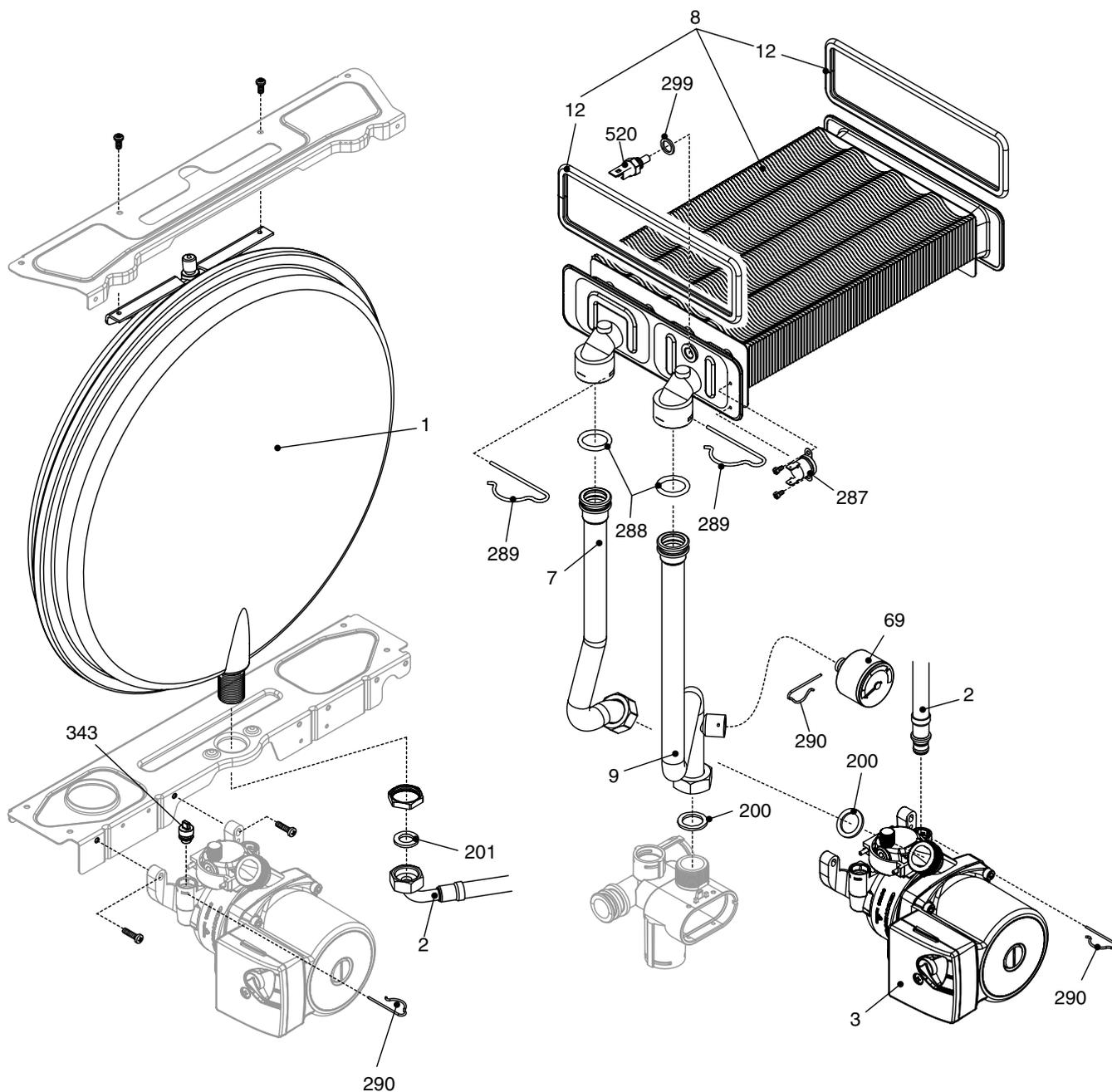
| Vue | N° | Code article | Désignation | IDRA 4024 S |
|-----|-----|--------------|--------------------------------------|-------------|
| 1 | 1 | - | châssis complet | x |
| | 18 | 111487 | couvercle de protection | x |
| | 20 | 102149 | platine principale AB 05 | x |
| | 25 | 177133 | tableau de bord | x |
| | 26 | 102150 | platine d'affichage (volet blanc) | x |
| | 31 | 135546 | habillage complet | x |
| | 104 | - | défecteur | x |
| | 226 | 122643 | écrou à pince | x |
| | 470 | 198635 | transformateur | x |
| | 500 | 109479 | câblage ensemble bornier (ME1) | x |
| | 501 | 109480 | câblage ensemble hydraulique (CN7) | x |
| | 502 | 153010 | nappe carte affichage | x |
| | 503 | 109482 | câblage ensemble bornier (ME2) | x |

Vue 2



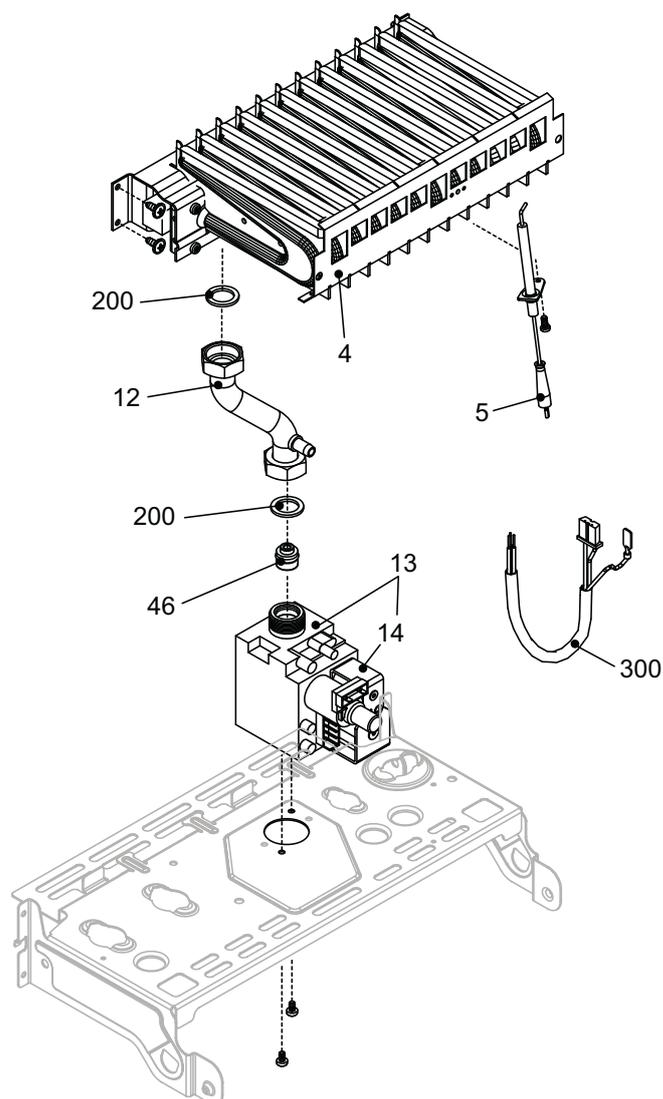
| Vue | N° | Code article | Désignation | IDRA 4024 S |
|-----|-----|--------------|--------------------------------------|-------------|
| 2 | 1 | 161054 | préparateur sanitaire | x |
| | 2 | 110496 | corps groupe sanitaire | x |
| | 4 | 110114 | clapet d'isolement | x |
| | 6 | 110493 | corps groupe bypass | x |
| | 7 | 110111 | clapet d'isolement bypass | x |
| | 9 | 110494 | corps groupe chauffage | x |
| | 10 | 109654 | cartouche de vanne directionnelle | x |
| | 11 | 150314 | moteur vanne directionnelle | x |
| | 12 | 110338 | clip fixation cartouche | x |
| | 13 | 110337 | clip fixation moteur | x |
| | 22 | 174425 | soupape de sûreté | x |
| | 24 | 146313 | limiteur de débit | x |
| | 25 | 183125 | tuyauterie eau froide | x |
| | 26 | 119437 | détecteur de débit sanitaire | x |
| | 37 | 183126 | tuyauterie départ sanitaire | x |
| | 47 | 111485 | couvercle groupe bypass | x |
| | 48 | 166709 | robinet de vidange | x |
| | 50 | 109431 | cache tuyauterie blanc | x |
| | 105 | 109454 | capteur de pression | x |
| | 110 | 110492 | collecteur évacuations | x |
| | 201 | 142416 | joint 1/2" | x |
| | 288 | 142667 | joint torique circulateur | x |
| | 290 | 110326 | clip fixation | x |
| | 432 | 110333 | clip fixation corps | x |
| | 433 | 110334 | clip fixation sonde | x |
| | 434 | - | mamelon double | x |
| | 435 | - | mamelon double | x |
| | 436 | 110335 | clip fixation soupape | x |
| | 438 | 142464 | joint torique | x |
| | 439 | 142468 | joint préparateur | x |
| | 441 | 110336 | clip fixation couvercle | x |
| | 442 | 142466 | joint groupe bypass | x |
| | 443 | 142465 | joint torique | x |
| | 444 | 142467 | joint | x |
| | 516 | 182051 | tuyau évacuation vidange | x |
| | 522 | 198728 | sonde NTC sanitaire | x |
| | 522 | 182052 | tuyau évacuation soupape | x |
| | 600 | 109483 | câblage ensemble hydraulique (CN5) | x |

Vue 3



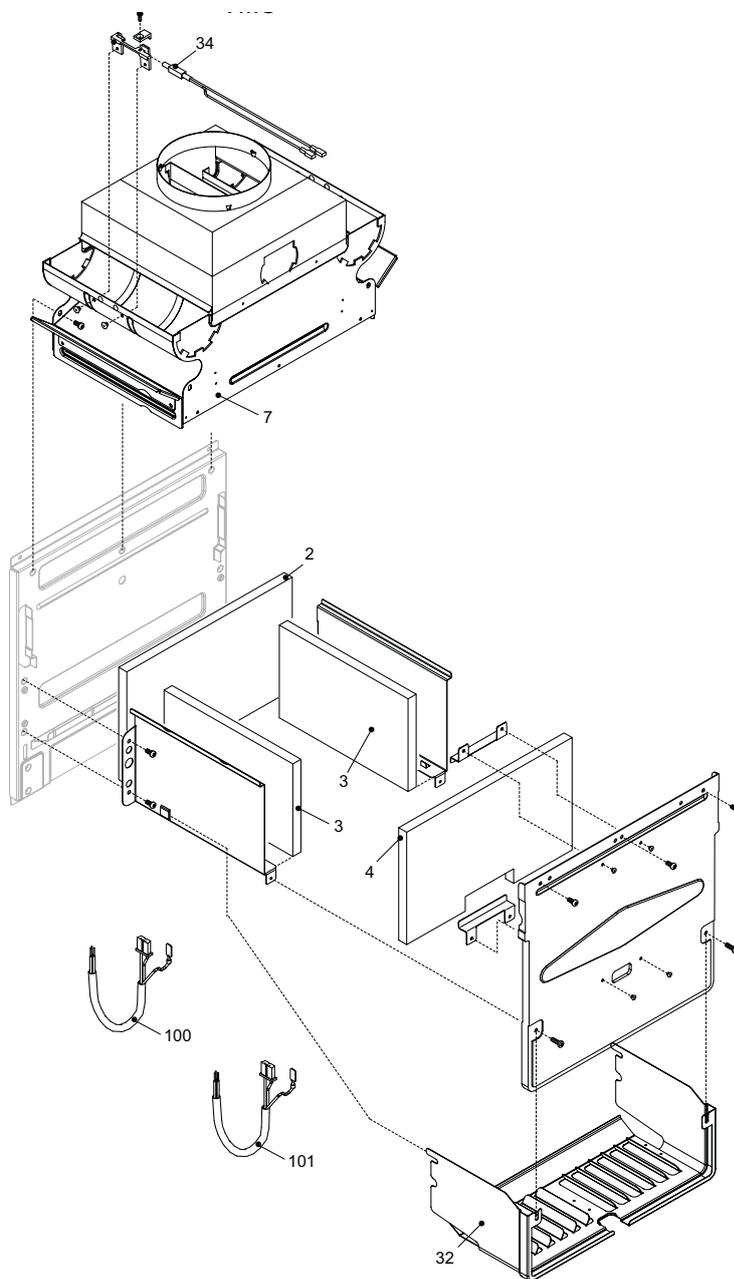
| Vue | N° | Code article | Désignation | IDRA 4024 S |
|-----|-----|--------------|-----------------------------|-------------|
| 3 | 1 | 188225 | vase d'expansion | x |
| | 2 | 182700 | tube flexible vase | x |
| | 3 | 109944 | circulateur | x |
| | 7 | 183128 | tuyauterie retour échangeur | x |
| | 8 | 122017 | échangeur | x |
| | 9 | 183130 | tuyauterie départ échangeur | x |
| | 69 | 149967 | manomètre | x |
| | 200 | 142414 | joint 3/4" | x |
| | 201 | 142416 | joint 1/2" | x |
| | 287 | 178960 | thermostat sécurité | x |
| | 288 | 142667 | joint torique circulateur | x |
| | 289 | 110328 | clip fixation | x |
| | 290 | 110326 | clip fixation vase | x |
| | 299 | 142686 | joint de sonde | x |
| | 343 | - | bouchon | x |
| | 520 | 198733 | sonde NTC | x |

Vue 4



| Vue | N° | Code article | Désignation | IDRA 4024 S |
|-----|-----|--------------|-------------------------------|-------------|
| 4 | 4 | 105937 | brûleur complet gaz naturels | x |
| | 5 | 124386 | électrode | x |
| | 12 | 183132 | tuyauterie gaz | x |
| | 13 | 188163 | vanne gaz | x |
| | 14 | 106124 | bobine de modulation complète | x |
| | 46 | 120056 | diaphragme Ø 4,8 mm | x |
| | 200 | 142414 | joint 3/4" | x |
| | 300 | 109484 | câblage vanne gaz | x |

Vue 5



| Vue | N° | Code article | Désignation | IDRA 4024 S |
|-----|-----|--------------|-------------------------------|-------------|
| 5 | 2 | 157538 | plaque isolant arrière | x |
| | 3 | 157595 | plaque isolant latérale | x |
| | 4 | 157537 | plaque isolant frontale | x |
| | 7 | 112920 | coupe tirage antirefouleur | x |
| | 32 | 120167 | dessous chambre de combustion | x |
| | 34 | 178970 | thermostat fumées | x |
| | 100 | 109485 | câblage ensemble combustion | x |

6 CONDITIONS DE GARANTIE

Garantie Contractuelle

Les dispositions du présent certificat de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur du matériel, concernant la garantie légale ayant trait à des défauts ou vices cachés, qui s'appliquent, en tout état de cause, dans les conditions des articles 1641 et suivant du code civil.

Nos appareils sont garantis deux ans contre tout défaut ou vice de matière et de fabrication. Cette garantie porte sur le remplacement, des pièces reconnues défectueuses d'origine par notre service "Contrôle-Garantie", les port et main d'oeuvre n'étant pas à notre charge.

Validité de la garantie

La validité de la garantie est conditionnée:

- à l'installation et à la mise au point de l'appareil par un installateur professionnel
- à l'utilisation et l'entretien réalisés conformément aux instructions précisées dans nos notices
- à la maintenance de l'appareil par un professionnel agréé dès la première année d'utilisation suivant son installation.

Exclusion de la Garantie

Ne sont pas couverts par la garantie:

- les voyants lumineux, les fusibles
- les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs à l'appareil (refoulement de cheminée ou de ventouse, humidité, dépression non conforme, court circuit électrique, chocs thermiques, effet d'orage, etc...)

- les dégradations des composants électriques résultant de branchement sur secteur dont la tension mesurée à l'entrée de l'appareil serait inférieure ou supérieure de 10% de la tension nominale de 230V
- tous les composants hydrauliques détériorés par des appoints d'eau du circuit de chauffe abusifs (ex: 2 à 3 fois par mois).

La garantie de l'appareil serait exclue en cas d'utilisation de l'appareil avec un combustible non recommandé et dont l'alimentation ne serait pas conforme aux prescriptions techniques (pression trop élevée, etc...). La garantie de la chaudière serait exclue en cas d'implantation de l'appareil en ambiance chlorée (salon de coiffure, laverie, etc...).

La garantie du préparateur sanitaire serait exclue en cas d'utilisation avec une eau à forte teneur en calcaire (dureté supérieure à 20°F) ou acide (PH inférieur à 7).

Aucune indemnité ne peut nous être demandée à titre de dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit.

Dans un souci constant d'amélioration de nos matériels, toute modification jugée utile par nos services techniques et commerciaux, peut intervenir sans aucun préavis.

Les spécifications, dimensions et renseignements portés sur nos documents, ne sont qu'indicatifs et n'engagent nullement notre Société.

atlantic franco belge